



PROGRAMMATION 2024-2027



Note aux lecteurs

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Titre du document	Programmation 2024-2027
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2024
Adoption	44 ^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (Yaoundé, les 4 et 5 novembre 2023)
Diffusion	Intranet / Internet

PROGRAMMATION

2024-2027

SOMMAIRE



PRÉSENTATION DES PROGRAMMES STRATÉGIQUES ET DES PROJETS

Avant-propos de la Secrétaire générale de la Francophonie	6
Aperçu général de l'Administratrice de l'OIF	8
Contribution de l'OIF au Cadre stratégique de la Francophonie	10
Architecture de la programmation	11
Sigles et abréviations	12

PROGRAMME STRATÉGIQUE 1. LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DES CULTURES ET DE L'ÉDUCATION

Introduction	16
P1 La langue française, langue internationale	18
P2 La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage	20
P3 Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)	22
P4 École et langues nationales (ELAN)	24
P5 Acquérir des savoirs, découvrir le monde	26
P6 Industries culturelles et découvribilité	28
P7 Jeux de la Francophonie	30
P8 Radio Jeunesse Sahel	32
Modèle logique du programme	34

PROGRAMME STRATÉGIQUE 2. LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA GOUVERNANCE

Introduction	36
P9 État civil	38
P10 Renforcement de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la justice	40
P11 Prévention et lutte contre les désordres de l'information	42
P12 Accompagnement des processus démocratiques	44
P13 Soutien à la paix et à la stabilité	46
Modèle logique du programme	48



PROGRAMME STRATÉGIQUE 3. LA LANGUE FRANÇAISE, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Introduction	50
P14 La Francophonie avec Elles	52
P15 Innovations et plaidoyers francophones	54
P16 D-CLIC : formez-vous au numérique	56
P17 Promotion des échanges économiques et commerciaux francophones	58
P18 Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat	60
P19 Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo	62
P20 Promotion du tourisme durable	64
Modèle logique du programme	66



PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION

Cartographie des 20 projets	70
Budget quadriennal	72
Approche partenariale et mobilisation de fonds	74
Mécanisme de pilotage de la programmation	76



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



Avant-propos de la Secrétaire générale de la Francophonie	6
Aperçu général de l'Administratrice de l'OIF	8
Contribution de l'OIF au Cadre stratégique de la Francophonie	10
Architecture de la programmation	11
Sigles et abréviations	12



AVANT- PROPOS



Louise MUSHIKIWABO

Secrétaire générale
de la Francophonie

En novembre 2022, les chefs d'État et de gouvernement réunis à Djerba, lors du XVIII^e Sommet de la Francophonie, ont adopté le nouveau Cadre stratégique de la Francophonie pour la période 2023-2030. Ce document fixe la vision de la Francophonie qui entend « *devenir, à l'horizon 2030, un espace solidaire mieux gouverné, inclusif, numérique, innovant, durable et prospère, au profit du mieux-être des populations, au premier rang desquelles les jeunes et les femmes* ».

Cette vision se décline en cinq ambitions qui servent un projet global adapté à la reconfiguration des équilibres hérités du XX^e siècle. La Francophonie institutionnelle assume ainsi son ambition d'accroître son influence ; mais une influence au service d'un monde pluriel. Elle a pour ciment la langue française, « *cet outil merveilleux trouvé dans les décombres de la colonisation* » selon les mots célèbres de Léopold Sédar Senghor, mais aussi l'incroyable diversité des cultures qui la traversent, d'Afrique à l'Asie, à l'Océanie, aux Amériques, en passant par l'Europe. L'aspiration à la paix, à l'équité et à la démocratie fonde son action qui a pour levier un modèle original de coopération multilatérale.

A Djerba, les chefs d'État et de gouvernement ont clairement manifesté leur volonté de voir renforcées la cohésion et la cohérence institutionnelle de la Francophonie. La programmation 2024-2027 de l'OIF, décrite dans le présent document, constitue notre feuille de route pour ce cycle quadriennal, reflétant ainsi cette préoccupation, dans la méthode comme dans le contenu lui-même.

La méthode tout d'abord. Pour la première fois, l'OIF a bâti sa programmation après avoir mené de larges consultations : auprès de ses États et gouvernements membres bien sûr, à qui j'exprime notre gratitude pour leur engagement et leur soutien, auprès de l'ensemble

des acteurs de la Charte de la Francophonie et d'un certain nombre d'institutions issues de la société civile, auprès également des équipes de l'OIF, conduites par l'Administratrice, au Siège comme dans l'ensemble de nos implantations dans le monde. Cette volonté de co-construction et de mobilisation collective nous a permis d'ajuster nos aspirations en fonction de nos ressources disponibles, assurant ainsi une harmonie entre nos ambitions et nos moyens, ce qui nous donne l'occasion aujourd'hui de nous avancer sur des résultats clairs et atteignables.

J'avais placé mon premier mandat sous le signe de la transformation. C'est dans le prolongement de celle-ci que j'ai voulu, à l'entame du deuxième mandat qui m'a été confié au Sommet de Djerba, que la programmation 2024-2027 de l'OIF soit une programmation d'actions et de solutions. Pour rendre notre offre de coopération plus lisible et plus cohérente, nous avons choisi de mettre un terme à certains projets, certes de qualité, mais où notre valeur ajoutée en tant qu'Organisation était limitée. Le résultat se traduit donc par une programmation plus concentrée, resserrée autour de nos axes structurants et de quelques nouvelles thématiques porteuses comme le tourisme durable, les industries culturelles et la découvrabilité des contenus francophones. On y retrouve, bien sûr, nos projets phares, mais nous les inscrivons, avec nos partenaires, dans une dynamique

nouvelle, propre à mieux répondre aux aspirations et besoins des peuples francophones, notamment des femmes et des jeunes. Cette dynamique se fonde sur l'expérience et sur l'expérimentation. Forte de nos acquis communs, l'OIF veut aussi constituer un pôle d'innovation en testant de nouvelles pratiques en amont d'une possible mise à l'échelle avec ses partenaires.

C'est ainsi, j'en suis persuadée, que nous pourrions apporter notre contribution, certes modeste, à l'amélioration du quotidien des populations de l'espace francophone.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude à nos équipes pour leur implication assidue dans la confection de cette programmation, à nos États et gouvernements membres ainsi qu'aux bailleurs de fonds qui accompagnent l'OIF avec l'objectif global le mieux vivre de nos citoyens à travers la langue commune qui nous unit.

APERÇU GÉNÉRAL



Caroline ST-HILAIRE

Administratrice de
l'Organisation internationale
de la Francophonie

Cette nouvelle programmation pour la période quadriennale de 2024-2027, couvrant la première moitié du cycle stratégique s'étendant jusqu'en 2030, incarne la vision audacieuse de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Elle ambitionne de créer un panorama d'initiatives novatrices pour contribuer aux enjeux auxquels sont confrontés nos 88 États et gouvernements membres de la Francophonie, en partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), les opérateurs de la Francophonie, la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES) et la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN).

Ce plan directeur prend racine dans une philosophie fondamentale : l'aspiration à l'égalité et à l'équité entre les femmes et les hommes. Reposant sur les piliers universels de solidarité, de diversité culturelle et de respect mutuel, il met en avant la nécessité vitale de célébrer la pluralité des langues, des cultures et des compétences pour bâtir un avenir résilient et durable.

Notre stratégie est agencée de façon méticuleuse pour répondre aux besoins et priorités des États et gouvernements membres, tout en alignant nos efforts sur les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Articulée autour de trois programmes stratégiques majeurs et faisant de la langue française le ciment unificateur, la programmation combine savoir-faire et inventivité. Nous continuons à renforcer les initiatives qui ont prouvé leur efficacité lors des cycles antérieurs, tout en adoptant des approches

innovantes pour répondre aux défis émergents au sein de l'espace francophone.

Cette synergie permet d'offrir une gamme diversifiée de solutions touchant à la culture, l'éducation, l'environnement, la démocratie, la paix, l'économie et la formation professionnelle dans le contexte numérique actuel. Une attention particulière est également accordée à l'autonomisation des femmes, à la stimulation de l'économie francophone et à l'inclusion de la jeunesse, piliers de l'avenir de notre communauté linguistique.

En vue d'accentuer la visibilité des contenus culturels francophones en ligne, d'encourager le commerce et d'élargir notre portée, l'OIF est déterminée à rédiger un nouveau chapitre de son histoire, dédié à l'avancement de tous les membres de la communauté francophone.

En termes de gestion, nous adhérons rigoureusement aux normes internationales en matière de gestion axée sur les résultats. Nos trois grands programmes stratégiques déclinés en 20 projets seront soigneusement évalués au moyen d'indicateurs de performance spécifiques, permettant de mesurer notre progrès tout au long de ce cycle de quatre ans. Cette démarche s'appuie sur un budget réfléchi et des prévisions financières solides pour les années à venir, enrichies par des contributions exceptionnelles et des financements supplémentaires.

Enfin, l'exécution de ces programmes s'aligne sur une stratégie de décentralisation des fonds et du capital humain, ainsi que sur une gestion cohérente des initiatives, renforcée par l'expansion de notre réseau extérieur désormais au complet. Nous adoptons également une démarche proactive pour établir des partenariats avec les autres organisations internationales et régionales, la société civile, les réseaux institutionnels et le secteur privé afin de mutualiser les ressources et amplifier l'impact de l'OIF sur les populations francophones à travers le monde.

Cadre stratégique de la Francophonie 2023-2030

À l'horizon 2030, la Francophonie a pour ambition de devenir un espace solidaire mieux gouverné, inclusif, numérique, innovant, durable et prospère, au profit du mieux-être des populations, au premier rang desquelles les jeunes et les femmes.

AMBITION 1



Renforcer l'influence
des francophones
dans le monde

AMBITION 2



Renforcer l'usage
et l'enseignement de la
langue française dans
le monde

AMBITION 3



Promouvoir la diversité
culturelle et linguistique
dans le monde

AMBITION 4



Contribuer à faire
de la Francophonie un
espace de paix et
de stabilité

AMBITION 5



Faire de la Francophonie
un laboratoire de
coopération stratégique
et innovant

CONTRIBUTION DE L'OIF

Faire vivre, en français, l'aspiration à un monde plus solidaire, plus pacifique et plus respectueux de la diversité culturelle et linguistique, conditions d'un développement économique, inclusif et durable au service des populations.

ARCHITECTURE DE LA PROGRAMMATION

3 PROGRAMMES STRATÉGIQUES

20 PROJETS D'ACTION

LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DES CULTURES ET DE L'ÉDUCATION

P1

La langue française, langue internationale

P2

La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage

P3

Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)

P4

École et langues nationales (ELAN)

P5

Acquérir des savoirs, découvrir le monde

P6

Industries culturelles et découvrabilité

P7

Jeux de la Francophonie

P8

Radio Jeunesse Sahel

LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA GOUVERNANCE

P9

État civil

P10

Renforcement de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la justice

P11

Prévention et lutte contre les désordres de l'information

P12

Accompagnement des processus démocratiques

P13

Soutien à la paix et à la stabilité

LA LANGUE FRANÇAISE, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

P14

La Francophonie avec Elles

P15

Innovations et plaidoyers francophones

P16

D-CLIC : formez-vous au numérique

P17

Promotion des échanges économiques et commerciaux francophones

P18

Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat

P19

Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo

P20

Promotion du tourisme durable

OBJECTIFS VISÉS

- La langue française est enseignée, promue et diffusée sur tous les continents de manière stratégique, dans le respect du multilinguisme, gage d'un multilatéralisme plus démocratique et plus efficace.
- La qualité de l'éducation est renforcée dans le respect de la diversité linguistique.
- La création, la diffusion, la circulation et la découvrabilité des contenus et des produits culturels francophones sont durablement soutenues afin de favoriser la diversité culturelle et linguistique.
- Des espaces d'expression sont promus au service de la jeunesse.

- La gouvernance démocratique, l'État de droit, les droits de l'Homme et l'égalité femmes-hommes sont consolidés.
- La paix et la sécurité sont renforcées dans l'espace francophone grâce à des mécanismes de prévention et résolution de conflits et de crises.
- L'intégrité et la qualité de l'information sont améliorées, dans le respect des droits et des libertés fondamentales.

- L'offre de formation est renforcée afin d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes dans les métiers d'avenir.
- La résilience et l'autonomisation des populations, en particulier les jeunes et les femmes, sont accrues afin de faire face aux défis environnementaux, climatiques, économiques et sociaux.
- Les échanges commerciaux sont promus dans l'espace francophone.
- Des initiatives innovantes sur les enjeux stratégiques sont promues au profit des femmes et des jeunes.

MOYENS D'ACTION

- Plaidoyers / appuis aux politiques publiques
- Outils (KIX, Observatoire, etc.) / diffusion des meilleures pratiques / renforcement de capacités
- Projets régionaux / projets internationaux / projets de rayonnement

PRINCIPES DIRECTEURS

- Partenariat et mobilisation de fonds
- Priorité aux publics cibles (jeunes, femmes, société civile)
- Renforcement de la décentralisation et de l'ancrage territorial
- Mise à profit de l'agilité et de la capacité d'adaptation
- Innovation, phase pilote, évaluation et passage à l'échelle
- Communication proactive

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACP	États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CLAC	Centre de lecture et d'animation culturelle
CMR	Cadre de mesure de rendement
COING	Conférence des organisations internationales non gouvernementales de la Francophonie
CONFESJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
DAIE	Direction de l'audit interne et de l'évaluation (OIF)
EFH	Égalité femmes-hommes
ELAN	École et langues nationales
EPU	Examen périodique universel
GAF	Groupe des ambassadeurs francophones
GAR	Gestion axée sur les résultats

IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
OACPS	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ODD	Objectif de développement durable
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OMP	Opération de maintien de la paix
ONU	Organisation des Nations unies
OSC	Organisations de la société civile
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
PEID	Petits États insulaires en développement
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
RELIEFH	Ressources éducatives libres en français sur l'égalité femmes-hommes
REPEX	Représentations extérieures (OIF)
RJS	Radio Jeunesse Sahel
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCS	Service de conception et de suivi des projets (OIF)
SISE	Système informatisé de suivi-évaluation
SMRP	Système de mesure des résultats de la programmation
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



Une gomme

Un stylo

Une règle

trousse

cartable

Un

et une
Oui, oui

Dans le
il y a

et une
Oui, oui



VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES STRATÉGIQUES

- | | |
|---|----|
| 1. La langue française au service des cultures et de l'éducation | 16 |
| 2. La langue française au service de la démocratie et de la gouvernance | 36 |
| 3. La langue française, vecteur de développement durable | 50 |



Programme stratégique 1.

LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DES CULTURES ET DE L'ÉDUCATION



La Francophonie constitue une vaste communauté riche et diversifiée, unie par le partage d'une langue. Cette communauté est à la croisée des cultures, des langues et des savoirs.

Alors que le nombre de francophones continue de croître de manière significative, avec une projection de 600 millions d'ici 2050, la promotion et la valorisation de la langue française sont essentielles pour consolider les liens entre États et gouvernements francophones et permettre à leurs populations de tirer un meilleur parti d'une mondialisation, caractérisée par des flux culturels transcendant les frontières et des enjeux éducatifs mondiaux.

Dans ce contexte dynamique, le programme stratégique « La langue française au service des cultures et de l'éducation », largement inspiré des recommandations formulées dans la Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique de la Francophonie (Djerba 2022), propose un cadre cohérent au service d'un accès à la culture et à une éducation de qualité.

Les enjeux auxquels fait face ce programme sont multiples et complexes :

- la diversité culturelle et linguistique des États et gouvernements membres de la Francophonie requiert un équilibre entre la préservation des expressions culturelles et leur visibilité dans le secteur des industries culturelles ;
- l'enseignement en contexte multilingue est à la fois une force et un enjeu de taille en termes de politique éducative et linguistique, notamment afin de garantir les apprentissages et une éducation de qualité pour tous ;

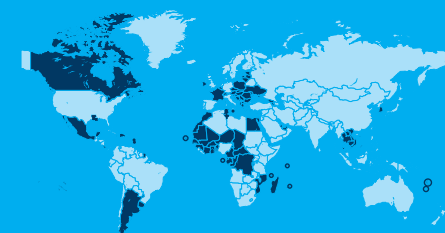
- l'accès à une éducation de qualité du français et en français revêt, dans le même temps, une importance capitale pour former une jeunesse citoyenne, mobilisée et capable de contribuer au développement durable et à l'innovation ;
- l'offre de biens et de services culturels pour la jeunesse francophone, prenant en compte la diversité des expressions culturelles et répondant à des normes professionnelles, est à renforcer ;
- la promotion de la langue française est un enjeu vital pour préserver la diversité linguistique et culturelle et l'expression démocratique, face à la menace d'un monolinguisme résultant de la domination d'une langue dans toutes les sphères des échanges internationaux.

Par ailleurs, le déploiement de ce programme stratégique doit relever deux défis :

- l'évolution des médias et des technologies de l'information (notamment l'intelligence artificielle) a transformé la manière dont les connaissances, les biens et les services culturels sont créés et consommés : les secteurs éducatifs et culturels doivent résolument s'adapter à ces changements rapides, tout en maintenant des normes de qualité élevée ;
- la question de la transformation numérique, bien qu'offrant des opportunités, suscite aussi des inquiétudes quant à la préservation des langues et des cultures dans un monde de plus en plus virtuel.

Le programme stratégique « La langue française au service des cultures et de l'éducation » se positionne comme une réponse proactive et novatrice. Il cible prioritairement les femmes et les jeunes et met en œuvre des projets innovants dans les domaines de l'offre culturelle, de l'éducation, de la promotion et du rayonnement de la langue française. En encourageant la découvrabilité des contenus francophones sur la toile, la transformation numérique et la mise en valeur de la diversité culturelle, ce programme contribue de manière significative à une meilleure inclusion des jeunes francophones dans les échanges mondiaux. En proposant des formations ciblées en français pour les décideurs d'aujourd'hui et de demain, le programme renforce la présence et l'influence des francophones partout où se discute l'avenir du monde.

P1 LA LANGUE FRANÇAISE, LANGUE INTERNATIONALE



Raison d'être du projet

Le projet « La langue française, langue internationale » vise à renforcer et valoriser l'usage de la langue française. Il entend promouvoir cet usage auprès des États et gouvernements, des organisations internationales, des populations francophones et plus globalement, de tous ceux qui parlent la langue française à travers le monde.

Ce projet intervient dans un contexte de monolinguisme dominant qui fait peser un risque inquiétant sur la diversité des expressions et de la pensée. L'hégémonie linguistique qui s'impose au monde des affaires, des relations internationales, de la culture ou de la recherche, nuit significativement à la réflexion collective. Parce qu'elle entrave l'expression de la diversité, elle réduit au silence des milliers de talents, ce qui constitue une perte incommensurable pour l'humanité.

Propriété de tous ceux qui la parlent, la langue française est l'une des langues officielles et/ou de travail des organisations internationales. Elle est également la deuxième langue étrangère la plus enseignée dans le monde, la troisième la plus utilisée dans les échanges commerciaux et la quatrième sur Internet, selon l'Observatoire de la langue française. Elle est présente sur les cinq continents, où sa vitalité s'exprime largement.

En veillant à instaurer les conditions favorables pour renforcer l'attractivité et l'affirmation de la langue française et, plus globalement, du multilinguisme, l'OIF contribue à préserver la richesse et la diversité autant qu'à assurer une insertion plus harmonieuse des francophones dans les grands mouvements du monde. À travers ce projet, l'OIF veut également favoriser l'utilisation de la langue comme instrument d'expression culturelle et de négociation, en renforçant son apprentissage par les futurs décideurs.

Ce projet participe à la réalisation de l'ODD 17. Il répond plus spécifiquement à la cible 17.9 de cet objectif qui entend « apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire ».



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Valoriser et renforcer l'usage et l'influence de la langue française auprès des États et gouvernements, des organisations internationales, des populations francophones et, plus globalement, de tous ceux qui parlent le français dans le monde.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Documenter et analyser l'évolution de la présence et de l'usage de la langue française et, plus globalement, des tendances linguistiques à l'échelle mondiale.
- Accroître l'utilisation de la langue française comme langue de travail sur les scènes nationale et internationale.
- Promouvoir et valoriser la langue française, comme langue de création et de production de savoirs, par et auprès des acteurs du monde de la culture et des sciences.



Cibles prioritaires

BÉNÉFICIAIRES

Ce projet bénéficie prioritairement à trois groupes :

- (i) les décideurs nationaux et internationaux ;
- (ii) les acteurs de la création artistique et culturelle ;
- (iii) les communautés francophones dans le monde.



Logique d'intervention du projet

L'OIF mettra en œuvre une série d'actions cohérentes entre elles :

- la collecte et l'analyse de données sur l'état de la langue française pour valoriser les avancées et proposer des solutions contextualisées ;
- la conduite de plaidoyers et d'actions de sensibilisation en faveur du multilinguisme à l'échelle internationale ;
- la formation d'acteurs clés, de manière à créer un environnement favorable à l'influence de la langue française dans la vie internationale ;
- le soutien aux acteurs du monde de la culture et des sciences, qui créent et produisent en langue française.

L'OIF mobilisera les locuteurs francophones, les acteurs culturels, les États et gouvernements et plus largement les opinions publiques, afin de renforcer la pratique et le rayonnement de la langue française.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact d'améliorer et de renforcer l'utilisation de la langue française et d'augmenter la vitalité et l'intensité de l'activité culturelle et intellectuelle en langue française, tout en renforçant l'influence de la Francophonie à l'échelle mondiale. Cela se mesurera par les effets suivants :

- une augmentation significative du nombre de décideurs certifiés (diplomates, fonctionnaires nationaux et internationaux) à la pratique du français au sein des administrations nationales et internationales ;
- une augmentation significative du nombre de décideurs s'exprimant en français dans les instances internationales ;
- une augmentation significative de la production de contenus culturels et intellectuels en français ;
- une influence accrue des francophones à l'échelle internationale.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

La mobilisation francophone est renforcée afin que la Francophonie soit vecteur d'influence sur la scène internationale.

- Mise à disposition de ressources, de données et d'outils de sensibilisation et de communication de qualité en français et en faveur du rayonnement de la langue française et des francophones au niveau international.
- Mobilisation en faveur du rayonnement de la langue française comme langue de communication, langue de la diplomatie, langue du sport, langue de création, langue d'innovation et de modernité sur les cinq continents.

RÉSULTAT 2

Les compétences de et en français des décideurs nationaux et internationaux sont renforcées avec la mise en œuvre d'actions de formations structurantes pour accroître l'influence de la langue française et valoriser le multilinguisme sur la scène internationale.

- Renforcement des compétences en français des décideurs, diplomates et fonctionnaires nationaux et internationaux pour améliorer leurs pratiques professionnelles.
- Renforcement des capacités de médiation linguistique au sein des organisations régionales et internationales.

RÉSULTAT 3

La création culturelle et artistique, ainsi que la production de connaissances en français, est renforcée.

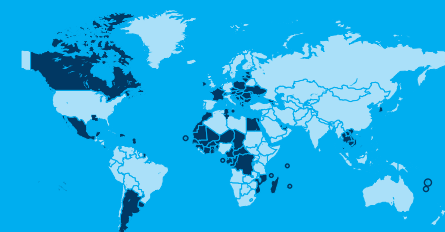
- Soutien aux initiatives artistiques et culturelles en français des acteurs du secteur de l'édition et du spectacle vivant.
- Développement des échanges interculturels afin de renforcer le dialogue des cultures et les ponts entre les différentes traditions artistiques et culturelles au sein de l'espace francophone.



Modalités d'accès au projet

Les données et analyses sur la langue française sont accessibles au grand public. L'accès aux autres volets du projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres ou des organisations intergouvernementales. La priorité sera accordée aux organisations intergouvernementales, aux acteurs culturels et artistiques, aux organisations de la société civile présentant un intérêt stratégique pour la Francophonie.

P2 LA LANGUE FRANÇAISE, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE



Raison d'être du projet

La communauté mondiale des enseignants de et en français joue un rôle capital dans le rayonnement et la vitalité de la langue française dans le monde. Bien souvent, ces enseignants sont, pour les nouveaux apprenants, le premier contact avec la langue française ; d'où la nécessité de développer des approches pédagogiques innovantes et attractives, adaptées aux contextes locaux et aux profils variés des apprenants.

Compte tenu de la demande croissante de cours de français dans le monde – l'Observatoire de la langue française estime à plus de 51 millions le nombre d'apprenants de français langue étrangère et à 93 millions le nombre de personnes scolarisées en français – et du nombre insuffisant d'enseignants de et en français au sein de l'espace francophone pour faire face à cette demande, il est nécessaire de mettre à la disposition de la communauté éducative des outils pédagogiques innovants et d'encourager leur mobilité afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des apprenants.

C'est l'objectif que poursuit l'OIF à travers ce projet. En visant à renforcer les compétences professionnelles des enseignants de et en français en contexte multilingue, en encourageant leur mobilité, en s'appuyant sur des méthodes éducatives innovantes et des approches pédagogiques modernes et en facilitant les échanges et les bonnes pratiques, l'OIF favorise le développement d'une communauté éducative dynamique et compétente.

Elle s'appuie, pour ce faire, sur une approche structurante de co-construction avec les États et gouvernements membres. Son accompagnement des structures nationales en faveur d'un enseignement de qualité du et en français, ainsi que ses efforts continus pour valoriser la profession d'enseignant, sont autant d'atouts qui confèrent à l'OIF la place de partenaire privilégié dans ce domaine.

Le projet répond à la cible 4.c de l'ODD 4 « d'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ».



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Promouvoir et soutenir un enseignement de et en langue française de qualité afin de favoriser l'émergence et le renforcement des écosystèmes éducatifs francophones.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Renforcer les capacités linguistiques et professionnelles des enseignants de et en français, en leur offrant des actions de formation et des ressources pédagogiques adaptées au contexte dans lequel ils évoluent.
- Favoriser et soutenir la mobilité des enseignants dans l'espace francophone en vue d'un partage d'expériences, de compétences et de bonnes pratiques.
- Encourager la mise en œuvre de plans d'actions en faveur d'un enseignement et d'un apprentissage de et en français de qualité.



Cibles prioritaires

BÉNÉFICIAIRES

Le projet bénéficie à trois groupes clairement identifiés :

- (i) les États et gouvernements souhaitant améliorer la qualité de leur enseignement du et en français ;
- (ii) la communauté des enseignants de et en français ;
- (iii) les apprenants de français.



Logique d'intervention du projet

L'approche adoptée par l'OIF se distingue par un accompagnement ciblé sur le renforcement de compétences et le partage de bonnes pratiques, à l'échelle internationale, régionale, nationale et locale, à travers :

- la mise à disposition d'une plateforme de ressources pédagogiques et de formations en ligne destinées à la communauté des enseignants de et en français dans le monde ;
- le renforcement des compétences linguistiques et professionnelles des enseignants ;
- le déploiement d'enseignants volontaires au sein d'établissements scolaires ciblés ;
- le développement de plans d'actions nationaux pour renforcer la place du français dans les systèmes éducatifs.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact l'amélioration substantielle de la qualité de l'enseignement en langue française d'ici 2027, grâce à une augmentation de 30 % du taux de réussite scolaire des élèves pour lesquels les enseignants ont bénéficié d'un accompagnement de l'OIF. Cela se mesurera par les effets suivants :

- l'adoption de plans d'actions en faveur d'un enseignement du français et en français de qualité ;
- plus de 50 000 enseignants touchés par des formations et les ressources disponibles sur la plateforme dédiée ;
- plus de 100 000 jeunes apprenants de français touchés par des activités francophones ;
- la mobilité de plus de 500 enseignants et formateurs.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

La mise en œuvre de plans d'actions en faveur d'un enseignement en français de qualité est encouragée.

- Conduite d'un plaidoyer en faveur de l'intégration de l'enseignement du et en français dans les stratégies sectorielles de l'éducation des pays bénéficiaires.
- Déploiement d'une expertise curriculaire et méthodologique francophone pour la mise en œuvre des plans d'actions nationaux.

RÉSULTAT 2

Les compétences professionnelles et linguistiques des enseignants et des formateurs sont renforcées.

- Déploiement d'un plan de mobilités pour des enseignants volontaires de et en français dans des pays ciblés.
- Mise en place de formations continues des enseignants de et en français.

- Développement et mise à disposition d'une plateforme pour favoriser le mentorat, l'innovation pédagogique et didactique et l'échange de bonnes pratiques au bénéfice de la communauté des enseignants de et en français.
- Production et mise à disposition de ressources pédagogiques pour l'enseignement du et en français, en contexte plurilingue.

RÉSULTAT 3

L'environnement francophone au sein des établissements scolaires est renforcé.

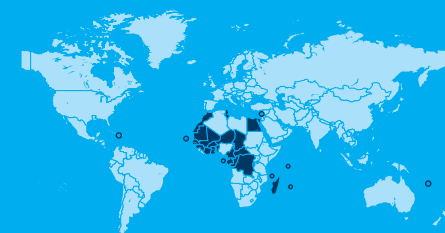
- Mise en œuvre d'activités scolaires et périscolaires de promotion de l'apprentissage du français.



Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres. L'adoption d'un plan d'action national en faveur du français pourra faciliter l'engagement de l'OIF. En outre, des ressources pédagogiques libres sont accessibles à la communauté des enseignants de et en français.

P3 INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION À DISTANCE DES MAÎTRES (IFADEM)



Raison d'être du projet

L'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) veut contribuer à rehausser la qualité de l'éducation. Elle entend y parvenir en renforçant les compétences professionnelles des enseignants ainsi que du personnel de supervision.

Le projet IFADEM intervient dans un contexte où l'éducation est confrontée à des défis d'une nouvelle ampleur. Selon le rapport de suivi de l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) du Partenariat mondial pour l'éducation, plus de la moitié des enfants et des adolescents dans le monde n'avaient pas atteint les niveaux minimaux de compétences en lecture et en mathématiques en 2020. Les évaluations des acquis des élèves, réalisées dans le cadre du programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), soulignent également des lacunes majeures dans les apprentissages fondamentaux. Selon le rapport 2019 du PASEC, 52 % des élèves en fin de scolarité n'atteignent pas un niveau suffisant de compétences en français et éprouvent des difficultés d'apprentissage en lecture.

Si des progrès ont été enregistrés au cours des dernières années, notamment en termes d'augmentation des budgets alloués à l'éducation, d'amélioration des infrastructures scolaires et de recrutement massif d'enseignants, les enjeux sont toujours de taille. Selon l'UNESCO, les pays devront recruter 69 millions d'enseignants d'ici 2030 pour répondre aux besoins mondiaux. Il existe en outre un défi quant à la qualité de l'éducation dispensée. Pour le surmonter, les enseignants doivent recevoir une formation adéquate, mais également être soutenus dans leur développement professionnel et accompagnés dans la recherche et la mise en œuvre des meilleurs outils et méthodes pédagogiques.

Le projet IFADEM contribue de manière significative à la consolidation de l'usage du français en tant que langue d'enseignement, d'apprentissage et de communication. Il adopte une approche novatrice pour relever ces défis éducatifs qui conditionnent l'avenir de millions de jeunes. Cette initiative transforme la manière dont les enseignants sont formés, avec pour objectif d'assurer à chaque individu un accès à une éducation de qualité, un pilier essentiel du développement durable de nos sociétés.

Ce projet apporte une contribution directe à la cible 4.c de l'ODD 4 qui entend « accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ». L'IFADEM participe également à la réalisation de la cible 4.6 de cet objectif du développement qui veut, « d'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ».



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Renforcer la qualité de l'éducation dans le respect de la diversité linguistique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages par le renforcement des compétences professionnelles des enseignants et du personnel de supervision.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet se déploiera prioritairement dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Bénin, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Sénégal, Guinée), d'Afrique centrale (République centrafricaine, Burundi, Cameroun, Tchad, République démocratique du Congo), de l'océan Indien (Comores, Madagascar), d'Asie-Pacifique (Vanuatu), des Caraïbes (Haïti) et du Moyen-Orient (Égypte, Liban).

BÉNÉFICIAIRES

Quatre groupes cibles seront directement visés :

- (i) les enseignants et les directeurs d'école de l'éducation de base (préscolaire, primaire et collège), en priorité en milieu rural ;
- (ii) les élèves-maîtres en formation initiale ;
- (iii) les cadres administratifs et pédagogiques des ministères de l'Éducation (conseillers pédagogiques, inspecteurs et formateurs, selon les pays) ;
- (iv) les techno-pédagogues des institutions de formation des enseignants.

Les bénéficiaires finaux seront les élèves de l'éducation de base.



Logique d'intervention du projet

La mise en œuvre du projet repose sur une approche de co-construction avec les pays ciblés. Elle a pour but de renforcer la prise en compte des priorités des pays, l'orientation vers les résultats, l'inclusion de tous les partenaires et, *in fine*, l'appropriation des programmes à l'échelle locale et nationale.

Les actions s'articuleront autour de trois axes :

- le renforcement des capacités des institutions et des personnels chargés de la formation continue des enseignants ;
- la formation des enseignants et des directeurs d'école ;
- l'amélioration des méthodes d'enseignement par la diffusion d'innovations techno-pédagogiques, ainsi que les échanges de bonnes pratiques, en particulier relatives à l'éducation des filles.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact l'accroissement des compétences en français et en mathématiques de plus de 80 % des élèves des classes dotées d'enseignants formés par le projet. Cela se mesurera par les effets suivants :

- 10 ministères de l'Éducation appuyés développent et mettent en œuvre des dispositifs de formation à distance ;
- 80 % des 75 000 enseignants et directeurs d'écoles formés maîtrisent (taux de réussite à l'évaluation finale de 80 %) et mettent en œuvre des pratiques pertinentes, innovantes et de qualité ;
- 100 % du personnel d'encadrement et des enseignants formés accèdent facilement aux méthodes d'enseignement libres et aux innovations techno-pédagogiques, notamment sur l'éducation des filles.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Des dispositifs de formation à distance, basés sur des solutions technos-pédagogiques innovantes et destinés à un large public d'enseignants de l'éducation de base, sont mis en place pour un meilleur apprentissage de la langue française et des enseignements en français.

- Développement des dispositifs de formation IFADEM.
- Déploiement des outils numériques de formation des enseignants.

RÉSULTAT 2

Les capacités du personnel d'encadrement du dispositif de formation sont renforcées pour leur permettre de superviser et accompagner les enseignants et les directeurs d'école.

- Développement et mise en œuvre de formations au bénéfice des cadres administratifs, techniques et pédagogiques des ministères (aux niveaux central et local), en charge de la formation continue

- Formation des encadreurs pédagogiques IFADEM (tuteurs et superviseurs).
- Formation des techno-pédagogues.

RÉSULTAT 3

Les enseignants et les directeurs d'écoles de l'éducation de base sont formés à des pratiques d'enseignement pertinentes, innovantes et de qualité.

- Développement et mise en œuvre de formations au bénéfice des enseignants et les directeurs d'écoles.

RÉSULTAT 4

Des ressources et outils pédagogiques sont élaborés et les innovations techno-pédagogiques et de bonnes pratiques sont diffusées.

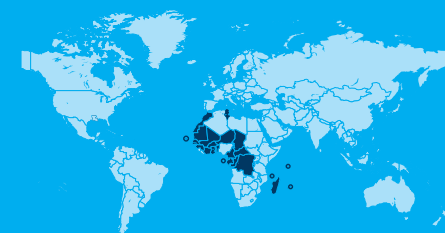
- Développement de ressources pédagogiques sur l'éducation des filles.
- Animation des activités offertes par le portail de ressources éducatives libres en français sur l'égalité femmes-hommes (RELIEFH).
- Élaboration des modules d'autoformation et scénarisation des contenus de formation.
- Développement de micromodules d'apprentissage.



Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres. La sélection des bénéficiaires se fera à l'issue d'un processus d'analyse s'appuyant sur les indicateurs relatifs à l'éducation de base du pays.

P4 ÉCOLE ET LANGUES NATIONALES (ELAN)



Raison d'être du projet

Le projet « École et langues nationales » vise à améliorer l'apprentissage scolaire par une intégration optimale des langues nationales au sein des programmes éducatifs.

Ce projet intervient dans un contexte mondial marqué par des défis éducatifs d'une nouvelle ampleur. Les progrès considérables accomplis ces dernières décennies n'arrivent pas à garantir un accès universel à l'éducation. Si l'augmentation des budgets alloués à l'éducation, l'amélioration des infrastructures scolaires et le recrutement massif d'enseignants sont à saluer, le chemin est encore long vers la réalisation de l'ODD4 qui vise à assurer l'accès équitable de tous à une éducation de qualité et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Selon le rapport de suivi de l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) du Partenariat mondial pour l'éducation, plus de la moitié des enfants et des adolescents dans le monde n'avaient pas atteint les niveaux minimaux de compétences en lecture et en mathématiques en 2020. Les évaluations des acquis des élèves, réalisées dans le cadre du programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), soulignent également des lacunes majeures dans les apprentissages fondamentaux. Selon le rapport 2019 du PASEC, 52 % des élèves en fin de scolarité n'atteignent pas un niveau suffisant de compétences en français et éprouvent des difficultés d'apprentissage en lecture. Cette situation se traduit par une augmentation substantielle des taux d'échec et d'abandon avant la fin du cycle primaire. L'inversion de cette dynamique nécessite un changement de paradigme pédagogique à grande échelle.

L'adoption du français comme principal médium d'enseignement dès la première année, en particulier dans les zones rurales, explique en partie les difficultés scolaires rencontrées par de nombreux enfants. Selon l'UNESCO, huit enfants sur dix en Afrique suivent des cours dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas. L'amélioration de la qualité de l'éducation, et par extension le développement humain, est étroitement liée à la langue utilisée pour l'enseignement. C'est ainsi que depuis quelques années un consensus international se dessine en faveur de l'enseignement bi-plurilingue, reconnu comme un catalyseur d'amélioration des processus d'apprentissage.

Le projet « École et langues nationales » constitue la réponse de l'OIF aux défis des apprentissages des enfants. Il participe à la réalisation de l'Objectif de développement durable 4, notamment la cible 4.6 dont l'ambition est de garantir que « d'ici à 2030, tous les jeunes et une proportion substantielle d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ».



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Renforcer la qualité de l'éducation dans le respect de la diversité linguistique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Promouvoir l'intégration de l'enseignement bilingue dans les politiques publiques sectorielles et renforcer les capacités des acteurs à répondre à cet enjeu ;
- Promouvoir et accompagner la mise en place d'un enseignement bilingue langues nationales / langue française afin de favoriser la réussite de la scolarisation des élèves et leur formation.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages des élèves au niveau de l'éducation de base des pays bénéficiaires.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le programme intervient prioritairement en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et dans l'Océan Indien. Les pays impliqués sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, Madagascar, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, le Sénégal et le Togo. Des perspectives de partenariat sont envisagées avec de nouveaux pays comme Djibouti, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Tchad.

BÉNÉFICIAIRES

Les actions du projet bénéficient directement à trois catégories de bénéficiaires :

- (i) les personnels de l'éducation nationale, enseignants des classes bilingues, formateurs, encadreurs pédagogiques, cadres des ministères en charge de l'éducation (directeurs techniques, évaluateurs nationaux) dont les capacités sont renforcées à travers des formations et des dotations en ressources pédagogiques et didactiques ;
- (ii) les organisations de la société civile et les élus locaux (communautés territoriales, associations de parents d'élèves) qui sont ciblés par des actions de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'enseignement bilingue ;
- (iii) les institutions publiques (parlements, ministères, directions et structures décentralisées en charge de l'éducation), garantes de l'intégration de l'enseignement bilingue dans les politiques publiques.

Les bénéficiaires finaux du projet sont les élèves de l'éducation de base.



Logique d'intervention du projet

Les résultats très encourageants obtenus lors de la première phase d'expérimentation de l'ELAN méritent d'être consolidés dans les

pays d'expérimentation et renforcent la détermination de l'OIF à étendre cette initiative à d'autres pays d'Afrique francophone, ainsi qu'aux pays des régions arabophones et créolophones. À la fois action de terrain et de plaidoyer, cette expansion d'ELAN a pour but d'encourager de nouveaux pays à élaborer des politiques favorables au bilinguisme et au plurilinguisme sur leurs territoires respectifs.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact le renforcement des compétences en lecture et en mathématiques de 80 % des élèves des classes dotées d'enseignants formés par le projet. Cela se mesurera par les effets suivants :

- plus de 70 % des acteurs éducatifs appuyés sont capables de tenir des classes bilingues et de concourir au développement d'une expertise nationale en la matière ;
- au moins 50 % des pays bénéficiaires ont pris des initiatives (textes législatifs, plaidoyer, création de structures dédiées) pour la formalisation de l'enseignement bilingue dans les politiques publiques sectorielles nationales ;
- dans 80 % des écoles touchées par le projet, la qualité des enseignements-apprentissages bilingues dans l'éducation de base est améliorée.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Le cadre institutionnel et stratégique de l'enseignement bilingue est renforcé.

- Élaboration des modèles de simulation financière de la généralisation de l'enseignement bilingue.
- Appui des pays à l'élaboration des formules harmonisées (description de la stratégie nationale de l'enseignement bilingue).
- Appui des pays à la révision des politiques linguistiques.

- Réalisation d'études scientifiques sur l'enseignement bilingue, en collaboration avec des centres de recherches.
- Collecte et analyse de données pour l'établissement des prédictions et des aides à la décision nécessaires à l'élaboration des stratégies et politiques en faveur de l'enseignement bilingue.

RÉSULTAT 2

Des outils pédagogiques et didactiques adéquats sont mis à disposition.

- Élaboration de modules pour la formation initiale des acteurs dans les pays concernés.
- Élaboration de modules de formation au format numérique (ELAN en ligne).
- Organisation d'ateliers de contextualisation.
- Élaboration, avec les pays concernés, d'outils d'évaluation standardisés.

RÉSULTAT 3

Les capacités des acteurs de l'éducation relatives à l'enseignement bilingue sont renforcées.

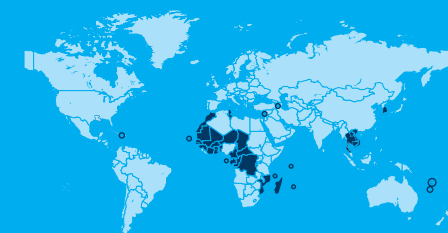
- Organisation d'ateliers thématiques et des sessions de formation.
- Organisation de séminaires régionaux de conception / production de supports didactiques.



Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres. La sélection de nouveaux bénéficiaires se fera à l'issue d'un processus d'analyse s'appuyant sur les choix de politiques éducatives, la situation sociolinguistique, l'engagement à respecter les principes de collaboration et de la co-construction. La poursuite des appuis dans les États et gouvernements déjà bénéficiaires sera conditionnée par l'engagement politique pour l'enseignement bilingue.

P5 ACQUÉRIR DES SAVOIRS, DÉCOUVRIR LE MONDE



Raison d'être du projet

L'OIF a mis place, depuis 1986, un réseau de « centres de lecture et d'animation culturelle » (CLAC), dans les zones périurbaines et rurales. Ce réseau, tout à fait unique en son genre, rend la culture et la lecture accessibles à des populations démunies en équipements culturels, de loisirs et de culture. Forts de 30 ans d'existence, les CLAC traduisent la conviction de l'OIF que la culture et l'accès à la connaissance exercent une influence primordiale sur l'éducation des jeunes, favorisant ainsi leur transformation en citoyens plus engagés et responsables.

Dans une époque marquée par des enjeux sécuritaires, climatiques, économiques, politiques et sociétaux, dont la résolution passera par une prise de conscience et un engagement citoyen plus fort, les CLAC, lieux de culture et de débats, contribuent à offrir une compréhension approfondie des idées, des cultures et des enjeux de société aux jeunes et aux moins-jeunes. Ils sont ainsi mieux équipés pour participer activement et sereinement à la vie publique, contribuer à des solutions constructives et œuvrer pour des sociétés apaisées et un monde plus pacifique.

Aujourd'hui, ce réseau compte 325 CLAC répartis dans 22 pays de l'espace francophone. Outre la mise à disposition de fonds documentaires et de ressources culturelles et numériques, les CLAC sont aussi des lieux de rencontres, de vie et de création culturelle. Depuis quelques années, ces centres sont aussi des relais de déploiement de certains projets soutenus de l'OIF, à l'instar de celui sur l'état civil.

Soucieuse d'accélérer leur modernisation, l'OIF ambitionne, au cours du prochain quadriennium, de consolider le réseau en diversifiant les produits culturels et activités mis à disposition ainsi qu'en poursuivant leur solarisation, ce qui permettra d'étendre les horaires de fréquentation.

Ce projet répond directement à la cible 4.7 de l'ODD 4: « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ».



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Renforcer l'accès des populations périurbaines et rurales (notamment les jeunes et les femmes) aux savoirs, à la culture, à l'information, pour améliorer les apprentissages et l'éducation, l'inclusion sociale et le développement local.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Diversifier et consolider l'offre de produits culturels au sein des CLAC, afin d'attirer toujours davantage d'utilisateurs.
- Renforcer le rôle des CLAC en tant que vecteurs de développement des communautés, de vie culturelle, d'inclusion sociale et de culture de la paix, en renforçant leurs capacités numériques et leur autonomie énergétique.
- Encourager et soutenir la mise en place de politiques publiques en matière de lecture publique.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet ciblera son intervention dans les pays et zones d'implantation des CLAC existants et interviendra également à la demande des États désireux de mettre en place un réseau de CLAC.

BÉNÉFICIAIRES

Le projet bénéficie à quatre groupes clairement identifiés :

- (i) Les populations issues des centres périurbains et ruraux, en particulier les jeunes et les filles ;
- (ii) les acteurs de la création artistique et culturelle ;
- (iii) les acteurs du monde éducatif ;
- (iv) les ministères et les collectivités territoriales.



Logique d'intervention du projet

L'approche adoptée par l'OIF se caractérise par son inclusivité et son enracinement local. Les acteurs nationaux et locaux, qu'il s'agisse des ministères ou des collectivités, sont impliqués dans le processus de développement des activités du CLAC, depuis son ouverture jusqu'à sa pleine mise en œuvre. Cette implication garantit l'alignement du projet sur les besoins spécifiques identifiés au niveau local par les États, assurant ainsi une appropriation durable du dispositif par le pays concerné. De plus, les CLAC poursuivent la consolidation de leur offre en se positionnant comme une porte d'entrée de la mise en œuvre d'autres projets de l'OIF.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact l'amélioration de l'accès de la lecture publique dans les pays couverts. Cela se traduira par les effets suivants :

- l'accès à près de 5 millions d'utilisateurs, en particulier les filles et les jeunes, à des contenus culturels, numériques et éducatifs ;
- la participation à plus de 150 000 activités proposées dans l'ensemble du réseau.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

La lecture publique est intégrée en tant que composante de la politique culturelle nationale et des centres nationaux dédiés à la gestion et l'animation de la lecture publique sont établis au niveau national.

- Conduite d'un plaidoyer en faveur de la mise en place d'un centre en charge de la lecture publique au niveau national.
- Offre d'appui technique pour la rédaction des textes législatifs et réglementaires.
- Formation initiale et continue des coordonnateurs et responsables nationaux aux orientations générales du projet et au suivi des activités des réseaux de lecture publique.

RÉSULTAT 2

Les fonds des CLAC sont renouvelés et adaptés aux contextes locaux, en valorisant le patrimoine local ainsi que la diversité culturelle de l'espace francophone.

- Sélection, avec les responsables nationaux, d'un « fond pays » composé d'ouvrages d'auteurs et d'artistes nationaux et traitant de la région.
- Poursuite et renforcement des équipements et de l'intégration des ouvrages, œuvres et supports de références francophones.

RÉSULTAT 3

Les CLAC attirent davantage d'utilisateurs grâce à leur modernisation progressive, à la diversification des produits culturels et des activités proposées, ainsi que leur autonomie énergétique.

- Conception d'un plan de modernisation des infrastructures des CLAC, de la construction à la mise en œuvre des activités.

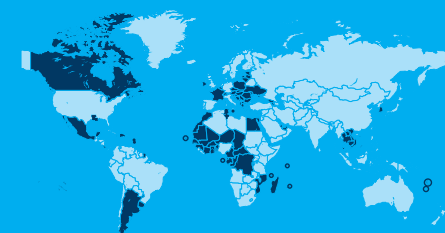


Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres engagés à mettre en place une politique nationale de lecture publique. Ce projet pourra également être décliné auprès des États et gouvernements ayant déjà adopté un plan d'actions national pour le français.

- Mise en œuvre progressive de la solarisation des CLAC.
- Promotion du nouveau modèle de CLAC auprès des États et gouvernements membres.

P6 INDUSTRIES CULTURELLES ET DÉCOUVRABILITÉ



Raison d'être du projet

Face à la mondialisation et à l'homogénéisation des pratiques culturelles, les industries culturelles francophones jouent un rôle essentiel en matière de préservation de la diversité culturelle et linguistique. Elles contribuent à la valorisation des patrimoines locaux et des expressions culturelles, ainsi qu'à la création de moyens d'existence durables, notamment pour les jeunes et les femmes. Elles sont vectrices et moteurs de croissance économique et de développement social. À titre d'exemple, la culture et la créativité représentent 3,1 % du produit intérieur brut mondial et 6,2 % du total des emplois¹. Au sein de l'espace francophone, les filières du cinéma, du spectacle vivant et de l'édition, dans lesquelles l'OIF s'investit depuis de nombreuses années, renferment un potentiel créatif et économique considérable.

En dépit de ce potentiel stratégique, les industries culturelles (notamment celles des pays du Sud) font face à des défis majeurs tels que la structuration des réseaux de distribution et diffusion de leurs productions et contenus, la mise en place de politiques publiques et de cadres réglementaires favorisant et protégeant les créations et les créateurs, l'accès aux financements internationaux, ou encore le manque de visibilité des produits culturels francophones à l'ère du numérique.

Avec la Déclaration de Djerba (2022), les États et gouvernements francophones se sont engagés à favoriser la création, la diffusion, la circulation et la découvrabilité des contenus et des produits culturels francophones, en soutenant le développement des industries culturelles. L'OIF a donc développé ce nouveau projet portant sur les aspects critiques de la chaîne de valeur. Il s'articule en deux volets : la création et la production d'une part, la circulation et la découvrabilité d'autre part. Ces deux volets sont complémentaires et forment un laboratoire vivant qui doit favoriser l'émergence d'œuvres culturelles de qualité à fort potentiel de diffusion, concourir à l'autonomisation des acteurs locaux, à la promotion de la diversité des expressions et à la pérennisation des structures et des entreprises culturelles.

Le projet contribue notamment à l'ODD 8 et la cible 8.3 « Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers ».



¹ *Repenser les politiques en faveur de la créativité, Unesco (2022).*



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Promouvoir le rayonnement et l'excellence des industries culturelles francophones, en renforçant la création, la diffusion, la découvrabilité et la monétisation de leurs contenus, à la fois physiques et numériques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Renforcer les compétences et l'autonomisation des acteurs culturels par un soutien à la création, la production, la distribution et la découvrabilité des œuvres et des contenus culturels francophones.
- Faciliter l'accès des acteurs culturels aux marchés et réseaux internationaux, afin d'intensifier la circulation et la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'espace numérique et physique.
- Accompagner et accélérer la diffusion d'innovations et de nouveaux modèles pour les acteurs culturels.



Cibles prioritaires

Le projet concerne l'ensemble de l'espace francophone, mais avec une priorité accordée aux pays d'Asie-Pacifique, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale, d'Afrique du Nord, de l'océan Indien, du Moyen-Orient et des Caraïbes.

Le projet bénéficie aux trois groupes suivants :

- (i) les artistes et les créateurs professionnels de contenus culturels francophones, et plus particulièrement les femmes et les jeunes ;
- (ii) les petites et moyennes entreprises ainsi que les associations qui œuvrent à la distribution, diffusion et promotion de contenus culturels francophones ;
- (iii) les ministères et les administrations publiques.



Logique d'intervention du projet

L'approche est multidimensionnelle, collaborative et contextualisée, afin de répondre aux contraintes spécifiques de chaque filière, aux niveaux national et régional. Le projet s'appuie en outre sur le transfert de compétences entre les acteurs francophones ainsi que le renforcement de leurs capacités, afin d'accompagner leur pleine autonomie. Le projet recherche également des synergies et le développement de partenariats avec les bailleurs et les partenaires intervenant dans ce secteur (OACPS, UE, etc.) de manière à pérenniser les actions déployées.

Ce projet s'inscrit dans la durée du Cadre stratégique de la Francophonie 2023-2030 afin de permettre une phase d'expérimentation et une seconde phase de passage à l'échelle, avec un élargissement des bénéficiaires.



Impact et effets attendus

En termes d'impact, ce projet doit permettre une augmentation de l'ordre de 20 % des revenus des artistes et créateurs soutenus. Cela se mesurera par les effets suivants :

- l'augmentation du chiffre d'affaires de 15 % des entreprises et des associations culturelles soutenues ;
- l'amélioration de 15 % de la visibilité des contenus culturels francophones en ligne et physiques d'ici la fin du quadriennium ;
- l'augmentation de 25 % de l'utilisation de compétences numériques liées à la découvrabilité et la visibilité des œuvres culturelles (pour les projets soutenus).



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

La structuration des secteurs de l'édition, du spectacle vivant et du cinéma est soutenue.

- Appui et soutien à la production de films et séries et aux festivals cinématographiques pour renforcer la diversité des expressions culturelles audiovisuelles, offrir une plateforme de visibilité aux créateurs et permettre au public de découvrir les œuvres produites.
- Soutien à la création et au développement de contenus culturels de qualité et à fort potentiel de circulation, à travers une collaboration accrue entre les acteurs culturels francophones.
- Appui en faveur de la mise en place de cadres réglementaires et législatifs aux niveaux national et régional renforçant les industries culturelles à l'heure du numérique.

RÉSULTAT 2

L'accès, la diffusion et la découvrabilité de biens et services culturels francophones sur les marchés nationaux et internationaux sont améliorés.

- Formation des acteurs culturels francophones à la compréhension du processus de découvrabilité des contenus en ligne.
- Développement de techniques de référencement pour assurer la visibilité des portails en ligne sur les moteurs de recherche, en lien avec les associations professionnelles et les acteurs clés technologiques.
- Déploiement d'une diplomatie d'influence en appui à la mise en place de politiques publiques relatives à la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones.

RÉSULTAT 3

Les acteurs culturels francophones sont accompagnés et soutenus pour explorer toutes les formes de collaboration, partager des connaissances et encourager l'innovation ouverte.

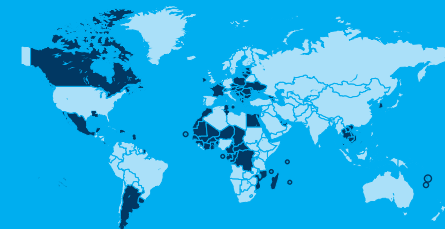
- Renforcement de capacités des artistes et des créateurs de contenus culturels francophones issus des filières de l'édition, du spectacle vivant et du cinéma, à travers des parcours de formation spécifiques.
- Création d'un laboratoire vivant visant l'expérimentation de modes de gouvernance collaboratifs, l'apprentissage et le partage de bonnes pratiques.



Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera par des appels à projets à destination des créateurs, des associations et des petites et moyennes entreprises culturelles. L'OIF se tiendra à la disposition des États et gouvernements souhaitant se doter d'une stratégie sectorielle ou d'un cadre législatif et réglementaire en faveur de la structuration de l'entrepreneuriat culturel.

P7 JEUX DE LA FRANCOPHONIE



Raison d'être du projet

La Francophonie œuvre depuis toujours à promouvoir la compréhension mutuelle, la diversité, le respect et la coopération entre ses États et gouvernements membres. La langue française, en tant que lien commun, leur permet, ainsi qu'à leur population, de dépasser leurs différences linguistiques, culturelles et géographiques. Les Jeux de la Francophonie, créés en 1987, incarnent parfaitement cette volonté d'échanges et d'amitiés.

Les jeux sont en effet un événement sportif et culturel international réunissant des jeunes talents issus des cinq continents. Ils offrent une occasion exceptionnelle aux jeunes artistes et sportifs, qu'ils soient émergents ou reconnus, amateurs ou professionnels, de se rencontrer, de partager leurs expériences et de célébrer leur appartenance à la communauté francophone.

Les Jeux de la Francophonie sont non seulement une compétition, mais aussi un moyen de renforcer les liens humains et culturels entre les participants, tout en valorisant la diversité des talents au sein de l'espace francophone. Ils mettent l'accent sur la promotion de l'excellence sportive, de la créativité artistique et des échanges interculturels, tout en favorisant la jeunesse et l'inclusion.

La tenue, en juillet 2023, de la 9^e édition de la Jeux de la Francophonie donne l'occasion de tirer les principaux enseignements de cette expérience et de consolider le modèle d'affaires des Jeux, après 36 ans d'existence.

En prévision de la prochaine édition (2027) et dans la dynamique engagée dans le cadre de cette nouvelle programmation et du Cadre stratégique 2023-2030, l'OIF aspire à approfondir la réflexion en collaboration avec ses États et gouvernements membres, mais également les acteurs du monde du sport et de la culture. Cette démarche vise à renforcer la position des Jeux en tant qu'événement majeur dédié à la célébration de la diversité culturelle et sportive au sein de la sphère francophone, et plus largement, à faire de cette manifestation, une force pour promouvoir les Objectifs de développement durable, la paix, des sociétés inclusives ainsi que l'égalité.

Elle s'appuiera notamment sur les conclusions d'un séminaire de réflexion organisé en 2022, à l'initiative du Comité international des Jeux de la Francophonie. Ce séminaire a rassemblé une quinzaine d'experts qui ont partagé leurs connaissances et leur expérience pour éclairer la trajectoire future des Jeux.

Les Jeux de la Francophonie contribuent à la cible 11.4 de l'ODD 11 « Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial ».



**JEUX DE LA
FRANCOPHONIE**

JEUNESSE, ARTS ET SPORTS

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



EXTRAIT DU RAPPORT INTITULÉ « VERS UNE FRANCOPHONIE SPORTIVE MULTILATÉRALE ET STRUCTURÉE » (JUILLET 2022)¹

(...) La particularité des Jeux de la Francophonie, c'est le mélange entre le sport et la culture, c'est-à-dire la cohabitation entre des secteurs qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer. En se retrouvant devant des scènes artistiques pour encourager leur pays, les sportifs vivent des expériences qui ne sont pas seulement déterminées par des prestations sportives.

(...) L'enjeu central de cet événement francophone est de trouver un modèle original fondé sur l'innovation sportive, culturelle et éducative. Pour ce faire, les Jeux doivent se concentrer sur leur double spécificité : une attention très forte pour la jeunesse et une place de choix pour la culture dans son programme.

(...) L'avenir des Jeux n'est pas de copier les Jeux olympiques qui par leur taille, leur cahier des charges, sont inégalables, mais d'avoir un système de livraison moins contraignant et associé aux acteurs du marché local. Organisés sur un temps plus court, avec moins d'athlètes et de disciplines représentées, les Jeux de la Francophonie pourraient se focaliser sur les évolutions sportives les plus récentes, au plus près des pratiques et des goûts de la jeunesse.

(...) Considérant que la pensée est en grande partie contenue dans la langue, la promotion du français est une occasion de défendre des valeurs caractéristiques de la Francophonie dans une conception multilatérale de la diplomatie sportive. Défendre la Francophonie, c'est aussi se donner la possibilité d'exprimer sa manière de penser, défendre ses valeurs et ses points de vue. De nombreux acteurs de la diplomatie sportive estiment que parmi les valeurs les plus représentatives de la Francophonie se trouvent entre autres les droits de l'Homme, la démocratie, l'égalité femmes - hommes, le respect des minorités, la défense de la paix ou encore le développement durable.

(...) Les évolutions ne sont pas toujours à rechercher dans l'innovation et la technologie. Chaque pays doit pouvoir exprimer et faire valoir ses particularités culturelles. Les manifestations sportives et culturelles peuvent faire une place plus large à des épreuves plus traditionnelles, qui vont attirer les spectateurs locaux et éveiller l'intérêt de ceux qui en sont moins familiers.

(...) Les grands événements sportifs internationaux sont des occasions de transformations sociales, politiques et culturelles pour les pays organisateurs.

(...) L'organisation d'une telle manifestation sportive internationale est un accélérateur de développement. Elle fait du développement du sport une priorité, dans des pays où il y a beaucoup à faire. En tout premier lieu, elle entraîne la construction ou la mise à niveau des infrastructures sportives.

(...) Il faut construire des projets autour des athlètes, les impliquer dans la préparation des événements pour faire en sorte qu'ils les incarnent. Le gala des lauréats, les cérémonies officielles permettent de valoriser des performances. Comment peut-on accompagner les sportifs entre deux éditions ? Comment assurer une continuité ?

(...) Le Comité international des Jeux de la Francophonie doit faire face à de multiples défis : l'évolution des pratiques sportives et des attentes des publics, l'essor de nouveaux moyens de communication, la saturation de l'espace médiatique, l'apparition de problématiques géopolitiques et sanitaires inédites, les spécificités nationales et les écarts entre pays du Nord et pays du Sud.

(...) Plusieurs chantiers, dont certains sont d'ores et déjà engagés, vont conduire le Comité international des Jeux de la Francophonie à développer des collaborations renouvelées avec ses principaux partenaires. D'un côté, avec les organisations sportives. Il faut

accroître les échanges d'expériences entre les instances de pilotage des Jeux de la Francophonie, des Jeux olympiques, des Jeux olympiques de la Jeunesse de manière à pouvoir agir de façon solidaire. Les Jeux de la Francophonie sont inscrits dans les calendriers sportifs puisqu'ils sont organisés en relation avec les fédérations internationales. (...) D'un autre côté, avec les comités nationaux d'organisation des Jeux de la Francophonie. Un cadrage plus souple va donner plus d'autonomie aux pays organisateurs qui pourront ainsi privilégier des pratiques culturelles ou sportives nationales. (...) Enfin, des structures nationales doivent être mises en place pour que les Jeux ne soient pas figés dans le temps. Elles pourraient se focaliser sur l'accompagnement d'artistes ou de sportifs à travers, par exemple, la mise en place d'un circuit de manifestations afin qu'ils deviennent des ambassadeurs impliqués de la Francophonie sportive.

¹ Julien SOREZ, maître de conférences à l'Université Paris-Nanterre, responsable de la Chaire UNESCO « Favoriser la contribution du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique au développement durable et à la paix » et Éric PASSAVANT, maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne.

P8 RADIO JEUNESSE SAHEL



Raison d'être du projet

Dans une région confrontée à une conjonction de périls sans précédent, le projet « Radio Jeunesse Sahel » veut offrir un espace d'expression et d'ouverture à la jeunesse sahélienne. Il se donne comme ambition de susciter de nouvelles formes de dialogue, d'actions, de solidarité, de prises de parole et d'expériences culturelles. Faite avec, par et pour les jeunes du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, Radio Jeunesse Sahel (RJS) est diffusée en français, arabe, bamanakan, peulh, mooré et haoussa. Ses programmes en réponse aux besoins et aux intérêts des jeunes, contribuent à favoriser leur participation active à la vie de la communauté et leur expression dans les débats sociaux, culturels et politiques.

Le projet intervient dans une région en proie à des crises multiples (politiques, sécuritaires, économiques) et dont la population, répartie entre cinq États membres de la Francophonie, est très jeune. 64,5 % des 81 millions d'habitants de ce qui forme le G5 Sahel ont moins de 25 ans. Cette jeunesse est confrontée à des défis multiples qui peuvent la pousser à céder à la tentation de la radicalisation religieuse ou à une immigration forcée. Outre les menaces sécuritaires, ces jeunes doivent faire face à un chômage endémique, à l'absence de perspectives professionnelles concrètes et à un manque criant de services sociaux élémentaires.

Les médias, qu'ils soient privés, publics, communautaires ou citoyens, sont rarement intégrés dans les réponses apportées par les États et les partenaires en matière de développement. Pourtant, en apportant des éclairages différents aux populations, en favorisant leur participation au débat public, en renforçant leur sentiment d'appartenance locale et régionale, les médias jouent un rôle crucial et ont le potentiel d'accroître l'inclusion sociopolitique et économique, en particulier des jeunes.

C'est tout le sens de Radio Jeunesse Sahel que l'OIF et le G5 Sahel ont conçue pour permettre aux jeunes de la région de s'exprimer en liberté et d'être audibles au-delà de leurs cercles de connaissances. Il s'agit d'un outil d'émancipation autant que d'inclusion, qui donne une voix à ceux que l'on enfermait, jusque-là, trop souvent dans des stéréotypes et qui n'étaient pas ou peu écoutés.

Ce projet participe à la réalisation de l'ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces ».



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Soutenir durablement la création et la diffusion de contenus et de produits culturels francophones, afin de favoriser le vivre ensemble et une vision constructive de l'avenir aux jeunes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Proposer un nouvel espace d'expression pour la jeunesse des pays couverts afin qu'elle se sente concernée et impliquée dans la construction du vivre ensemble.
- Favoriser la participation des jeunes en tant que citoyens responsables, moteurs de changement et de développement, ainsi que garants de la stabilité et de l'avenir de leur pays.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet est mis en œuvre dans les cinq pays de la région du Sahel (le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad).

BÉNÉFICIAIRES

Trois groupes cibles seront visés :

- (i) un public jeune âgé de 15 à 35 ans et représentant toute la diversité de ces pays ;
- (ii) les institutions (ministères, présidents des autorités de régulation de médias, etc.) ;
- (iii) la société civile (associations de femmes et de jeunes, etc.).



Logique d'intervention du projet

L'approche privilégiée sera :

- le renforcement des capacités des stations de radio locales ;
- la formation des journalistes et des animateurs sur la production de contenus pertinents et attrayants ;
- la participation active des jeunes dans la programmation.

Les actions s'articuleront autour de deux axes d'intervention, à savoir la définition d'un nouvel espace d'expression pour cette jeunesse et la participation des jeunes en tant que citoyens responsables, moteurs de changement et de développement. Cette approche holistique constitue un moyen efficace pour répondre à la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent parmi les jeunes de la région du Sahel.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact l'augmentation de 10 % des jeunes qui participent à la vie de leur communauté et s'expriment dans les débats sociaux, culturels et politiques. Cela se mesurera par les effets suivants :

- i) 60 % des jeunes prennent conscience des valeurs, des intérêts et de la diversité qui définissent leur environnement, renforçant ainsi leur tolérance et leur compréhension du vivre ensemble ;
- ii) 30 % des jeunes accompagnés sont engagés envers des actions porteuses de développement pour leurs communautés, ainsi que garants de la stabilité et de l'avenir de leur pays.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les jeunes jouent un rôle actif en contribuant à la promotion du développement durable et d'un retour à une forme de stabilité, en initiant des actions positives au sein de leur communauté et en faveur de leur environnement.

- Campagnes de sensibilisation sur la radicalisation et la nécessité de mieux vivre ensemble.
- Élaboration d'une stratégie de maintenance de la radio et d'un manuel de procédures techniques.
- Élaboration d'une stratégie d'appropriation de la radio par les jeunes.
- Organisation chaque année d'une caravane dans un des cinq pays, avec des activités telles que le reboisement, la formation à l'entrepreneuriat, la sensibilisation à la paix et à la tolérance réciproque.

RÉSULTAT 2

L'utilisation de la radio comme moyen de communication renforce le dialogue interculturel et intergénérationnel, en facilitant les échanges entre les jeunes du Sahel et en instaurant des dialogues constructifs entre diverses cultures et générations.

- Acquisition, transport et maintenance des équipements techniques et informatiques de la radio.
- Recrutement et renforcement des capacités des journalistes et pigistes.
- Partenariat avec les conseils nationaux de jeunesse de chaque pays pour la participation des jeunes aux différentes émissions de RJS.
- Mise en place dans chaque pays d'un club des auditeurs de RJS.



Modalités d'accès au projet

L'accès aux services de la radio est ouvert à tous les jeunes, sans aucune distinction. Les panélistes ou invités dans les débats radiophoniques seront sélectionnés en fonction de leur notoriété et de leur influence auprès de la jeunesse.

MODÈLE LOGIQUE DU PROGRAMME

AMBITIONS STRATÉGIQUES	RENFORCER L'INFLUENCE DES FRANCOPHONES DANS LE MONDE		
	PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE DANS LE MONDE		
Impacts du programme	La langue française est enseignée, promue et diffusée sur tous les continents de manière stratégique, dans le respect du multilinguisme, gage d'un multilatéralisme plus démocratique et plus efficace	La création, la diffusion, la circulation et la découvrabilité des contenus et des produits culturels francophones sont durablement soutenues afin de favoriser la diversité culturelle et linguistique	
Effets intermédiaires	L'utilisation de la langue française et la création artistique francophone accroissent l'influence de la Francophonie à l'échelle mondiale	Les jeunes participent à la vie de leur communauté et s'expriment dans les débats sociaux, culturels et politiques	Les créateurs et artistes soutenus ont augmenté leurs revenus
Effets immédiats	Les interventions en français par les décideurs et les GAF au sein des organisations internationales et régionales augmentent	Les jeunes prennent conscience des valeurs, des intérêts et des compétences qui définissent leur diversité culturelle, renforçant ainsi leur tolérance et le vivre ensemble	Le chiffre d'affaires des entreprises culturelles soutenues augmente
	Les diplomates et les fonctionnaires, nationaux et internationaux, ont acquis des compétences renforcées en français	Les jeunes sont engagés dans des actions porteuses de développement pour leurs communautés	La visibilité des contenus culturels francophones en ligne et physique augmente
Résultats opérationnels (produits)	La mobilisation francophone est renforcée afin que la Francophonie soit vectrice d'influence sur la scène internationale	Les jeunes jouent un rôle actif en contribuant à la promotion du développement durable et de la participation citoyenne, en initiant des actions positives au sein de leur communauté et en faveur de leur environnement	La structuration des secteurs de l'édition, du spectacle vivant et du cinéma est soutenue
	Des formations structurantes et contextualisées au français dans les relations internationales sont organisées	L'utilisation de la radio comme moyen de communication et d'échanges d'idées	L'accès, la diffusion et la découvrabilité de biens et services culturels francophones sur les marchés nationaux et internationaux sont améliorés
	La création culturelle et artistique et la production de connaissances, en français, sont renforcées		Les acteurs culturels francophones sont accompagnés et soutenus pour explorer toutes les formes de collaboration, partager les connaissances et encourager l'innovation ouverte

RENFORCER L'USAGE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

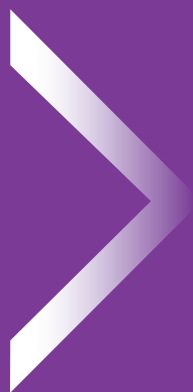
La qualité de l'éducation est renforcée dans le respect de la diversité linguistique

Le niveau scolaire et les compétences des élèves touchés s'améliorent

L'accès à des contenus culturels, numériques et éducatifs et l'offre d'activités culturelles proposées dans l'ensemble du réseau des CLAC augmentent	Les plans d'actions en faveur d'un enseignement du français et en français de qualité sont adoptés	Les ministères de l'Éducation appuyés développent et mettent en œuvre des dispositifs de formation à distance	Les acteurs éducatifs appuyés sont capables de tenir des classes bilingues et d'élaborer les ressources nationales nécessaires (développement de l'expertise nationale)
La lecture publique est intégrée aux politiques culturelles des États et gouvernements ciblés et des centres nationaux dédiés à la lecture publique et à l'animation culturelle sont ouverts	Les enseignants et formateurs déployés améliorent leurs compétences	Les enseignants et directeurs d'écoles formés maîtrisent et mettent en œuvre des pratiques pertinentes, innovantes et de qualité	Des pays bénéficiaires ont pris des initiatives pour la formalisation de l'enseignement bilingue dans les politiques publiques sectorielles nationales
	Les élèves et jeunes apprenants de français ont davantage accès à des activités culturelles francophones	Les personnels d'encadrement et les enseignants ont accès à un apprentissage libre sur les méthodes d'enseignement, l'innovation techno-pédagogique et l'éducation des filles	La qualité des enseignements-apprentissages bilingues dans l'éducation de base est améliorée
Les compétences des acteurs des ministères de la Culture en matière d'intégration de la lecture publique aux politiques sont renforcées	La mise en œuvre de plans d'actions en faveur d'un enseignement en français de qualité est accompagnée	Des dispositifs de formation à distance, basés sur des solutions techno-pédagogiques innovantes, destinés à un large public d'enseignants de l'éducation de base, sont mis en place	Le cadre institutionnel et stratégique de l'enseignement bilingue est renforcé
Les fonds des CLAC sont renouvelés et adaptés aux contextes locaux, en valorisant le patrimoine local ainsi que la diversité culturelle de l'espace francophone	Les formations des enseignants et formateurs sont organisées	Les capacités du personnel d'encadrement du dispositif de formation sont renforcées pour leur permettre de superviser, tutorer et accompagner les enseignants et les directeurs d'école	Les outils pédagogiques et didactiques sont élaborés et contextualisés
La modernisation des CLAC, leur solarisation et la diversification des produits culturels et activités proposées est accélérée	L'environnement francophone au sein des établissements scolaires est renforcé	Des ressources et outils pédagogiques sont élaborés et les innovations techno-pédagogiques et de bonnes pratiques sont diffusées	Les capacités des acteurs éducatifs sur les questions d'enseignement bilingue sont renforcées

Programme stratégique 2.

LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA GOUVERNANCE



Aujourd'hui parlée par 321 millions de personnes sur les cinq continents, la langue française permet à 88 États et gouvernements, réunis au sein de l'OIF, d'échanger et de se comprendre.

Alors qu'au sein de l'espace francophone, le principe même de la démocratie est parfois remis en cause et que la recherche de la paix et de la stabilité se heurtent à des obstacles inédits, l'OIF entend utiliser au mieux le potentiel fédérateur de la langue française pour transcender les barrières culturelles et linguistiques et promouvoir, par une culture du dialogue, les valeurs qui la fondent : attachement à la démocratie, au pluralisme, à la bonne gouvernance.

Le programme stratégique « La langue française au service de la démocratie et de la gouvernance » apporte une réponse aux défis géopolitiques complexes qui se posent à l'OIF en tant qu'institution intergouvernementale, ainsi qu'à l'ensemble de ses membres. Il s'appuie sur les fondements normatifs de la *Déclaration de Bamako* (2000) sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés et sur la *Déclaration de Saint-Boniface* (2006) sur la prévention des conflits et la sécurité humaine. Repères incontournables, ces textes donnent un cadre précis aux actions de l'OIF en la matière et leur confèrent légitimité et cohérence.

Cette ambition intervient dans un contexte particulier. Comme c'est le cas ailleurs dans le monde, l'espace francophone est traversé par des crises multiples et interreliées qui se caractérisent notamment par la résurgence de ruptures de la démocratie liées à des

coups de forces militaires. Le manque de confiance dans les institutions, la corruption, la propagation de la désinformation, les transitions démocratiques fragiles et les menaces sécuritaires représentent autant de défis à la stabilité et au développement. L'accès limité à une information de qualité et les inégalités socio-économiques entravent la participation citoyenne à la vie publique et compromettent ainsi la légitimité des processus démocratiques.

Les dynamiques régionales et internationales mettent en évidence la nécessité d'une gouvernance solide pour assurer un développement inclusif, mais aussi d'une coordination et d'une systématisation renforcée des consultations politiques de haut niveau avec les Organisations internationales et régionales partenaires, en vue d'un meilleur alignement des efforts multilatéraux pour sortir des crises.

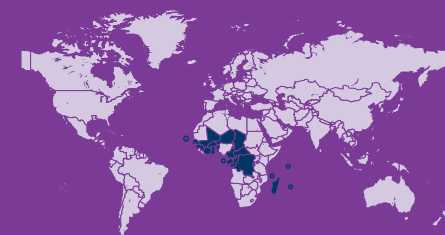
Le programme « La langue française au service de la démocratie et de la gouvernance » constitue une réponse structurée et stratégique à ces défis. Il se décline en cinq projets cohérents entre eux et qui constituent une approche globale.

Ce programme a pour but d'assurer une identité juridique accessible à tous et *in fine* de consolider les institutions garantes de l'État de droit et plus efficaces dans leurs missions, exemptes de corruption. Il vise

également à favoriser l'émergence de décideurs démocratiques, avec une attention particulière portée à la nécessité de mieux préparer des femmes et des jeunes à l'exercice de la citoyenneté et de responsabilités publiques. Il met également en œuvre des mécanismes d'accompagnement des processus électoraux et de prévention des conflits et veut promouvoir une information de qualité, ainsi qu'une éducation aux médias.

Avec la langue française comme vecteur de dialogue interculturel et de communication, ce programme contribue à développer une culture de la paix au sein de la Francophonie pour y bâtir des sociétés plus justes.

P9 ÉTAT CIVIL



Raison d'être du projet

Le projet « État civil » vise à contribuer à la mise en place de systèmes d'enregistrement de l'état civil fiables et accessibles à tous, au sein des États et gouvernements membres de la Francophonie. En s'appuyant sur les acquis de la phase pilote mise en œuvre au Niger, à Madagascar et au Cameroun depuis 2020, ce projet entend montrer par l'exemple comment relever les nombreux défis qui subsistent quant à la modernisation des systèmes d'état civil, notamment l'accès à l'état civil, l'inadéquation du cadre juridique et réglementaire et la prise en compte du développement technologique et numérique, à travers la mise à disposition d'expertises adaptées.

Pleinement en phase avec l'agenda global, ce projet intervient dans un contexte où, selon l'UNICEF, 90 millions d'enfants de moins de 5 ans dans l'espace francophone ne disposent pas d'acte de naissance. Or le droit à l'identité, en particulier l'enregistrement des naissances, est le point de départ pour l'exercice et la jouissance de tous les autres droits fondamentaux. De plus, l'enregistrement des faits d'état civil (naissance, mariage, divorce, décès) est également indispensable à la collectivité, afin que l'État puisse élaborer des politiques publiques adaptées en matière d'éducation, d'emploi, de santé, de justice, basées sur des statistiques sûres.

L'état civil trouve donc sa juste place parmi les missions de la Francophonie, dans la mesure où il bénéficie directement à la jeunesse et constitue le fondement même de l'identité citoyenne. En outre, il participe à la promotion de la démocratie et de l'État de droit.

L'OIF participe ainsi à la réalisation de l'ODD 16 : « d'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances ». Elle mène une double action de terrain au niveau local et de plaidoyer au niveau régional et international.



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Contribuer à l'instauration et au développement de la démocratie, de la prévention des conflits et du soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Contribuer au renforcement et à la modernisation des systèmes d'état civil pour un enregistrement systématique des naissances dans l'espace francophone.
- Renforcer la mobilisation des États et gouvernements à travers un plaidoyer au plus haut niveau.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet sera mis en œuvre prioritairement, mais pas exclusivement, dans les pays d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Ouest et de l'océan Indien, en particulier ceux ayant un faible taux d'enregistrement des enfants de moins de 5 ans.

BÉNÉFICIAIRES

Trois groupes cibles sont visés :

- (i) les populations (enfants dépourvus d'identité avec une attention particulière portée aux filles) ;
- (ii) les institutions (ministères responsables de l'état civil, parlementaires) ;
- (iii) les organisations de la société civile (associations de femmes et de jeunes, leaders d'opinion).



Logique d'intervention du projet

Le projet, pensé pour être au plus près des besoins des populations, s'articule autour de trois axes d'intervention :

- des actions de terrain dans les pays ciblés (formation, sensibilisation, campagne d'enregistrement) ;
- des actions de sensibilisation et de plaidoyer ;
- la production et la diffusion de connaissances et de meilleures pratiques.

L'approche adoptée par l'OIF vise à fédérer, à ses côtés, les meilleures capacités d'expertise en mobilisant les acteurs de la Francophonie, les réseaux institutionnels, les organisations de la société civile, ainsi que des partenaires œuvrant dans le domaine de l'état civil. Il s'agira pour cette coalition de mener des actions conjointes et à fort impact auprès des populations.



Impact et effets attendus

Le projet a pour impact l'augmentation de plus de 25 % du taux d'enregistrement des naissances dans les zones concernées. Cela se mesurera par les effets suivants :

- plus de 60 000 enfants disposent d'une identité ;
- plus 300 000 leaders d'opinion, autorités locales, leaders de la société civile (dont 20 % de femmes) ont amélioré leur perception et connaissances en matière d'état civil ;
- plusieurs États ont fait de l'état civil une priorité en actualisant ou adoptant un (nouveau) plan stratégique pour moderniser les systèmes d'état civil.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les systèmes d'état civil dans l'espace francophone sont renforcés grâce à des actions de terrain ciblées (sensibilisation, formation, enregistrement, etc.).

- Sensibilisation, mobilisation des leaders d'opinion et renforcement des capacités des autorités locales en matière de gestion de l'état civil.
- Mise en œuvre des projets structurants en faveur de l'enregistrement systématique des naissances dans de nouveaux pays demandeurs de l'appui de l'OIF, au sein de l'espace francophone.

RÉSULTAT 2

Un plaidoyer stratégique en faveur de la modernisation et la systématisation de l'enregistrement des faits d'état civil, notamment des naissances, sera développé.

- Plaidoyer de haut niveau auprès des partenaires internationaux et des États et gouvernements membres pour assurer une portée politique plus vaste.

- Appui des États et gouvernements demandeurs à la mise en place d'un cadre stratégique, législatif ou réglementaire régissant l'état civil.

RÉSULTAT 3

Des outils et de l'expertise en matière d'état civil sont mis à disposition des États et gouvernements membres.

- Production et diffusion d'outils et de guides pratiques sur l'état civil.
- Développement d'un pôle d'expertise et d'un vivier d'experts de l'OIF en matière d'état civil.



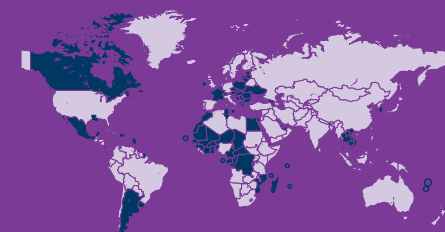
Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres. La sélection des bénéficiaires se fera à l'issue d'un processus d'analyse s'appuyant sur :

- le taux d'enregistrement des enfants de moins de 5 ans ;
- l'existence d'un cadre législatif ;
- la complémentarité des actions de l'OIF avec celles d'autres partenaires techniques et financiers.

P10 RENFORCEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA JUSTICE

Budget 2024-2027 : 5,7 M €



Raison d'être du projet

Ce projet intervient dans un contexte où un nombre important de pays de l'espace francophone font aujourd'hui face à une conjonction de risques, qui mettent à mal le respect des droits et libertés. Certains d'entre eux sont liés à la récurrence de dysfonctionnements de la démocratie, d'autres découlent d'atteintes répétées aux droits de l'Homme.

Des risques sécuritaires à l'accroissement des inégalités, en passant par la montée des populismes ou la corruption, l'État de droit est menacé à grande échelle. La crise du multilatéralisme et la défiance des citoyens à l'égard des acteurs internationaux « traditionnels » ajoutent à la complexité de ce tableau.

Renforcer les capacités des institutions garantes de l'État de droit et le respect des droits et libertés fondamentales revêt donc un caractère existentiel pour l'OIF.

Le projet « État de droit, droits de l'Homme et justice » entend participer à consolider et développer des institutions protectrices des principes démocratiques, des droits et libertés fondamentales et la prééminence du droit.

Le projet contribuera directement à atteindre l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable » à deux niveaux. Il participera d'abord à l'atteinte de la cible 16.3 « Promouvoir l'État de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité ». Il contribuera ensuite à l'atteinte de la cible 16.6 « Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ».



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Contribuer à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention des conflits et au soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Renforcer les capacités des institutions garantes de l'État de droit dans l'exercice de leurs fonctions.
- Accompagner les acteurs et institutions de l'État de droit dans l'application des standards internationaux en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet sera mis en œuvre prioritairement au bénéfice des pays et institutions exposés à des crises et/ou des risques et qui demandent l'appui de l'OIF.

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires directs sont l'ensemble des acteurs institutionnels de l'État de droit (gouvernements, parlements, institutions judiciaires, institutions nationales indépendantes agissant dans le domaine des droits de l'Homme) ainsi que les organisations intergouvernementales et la société civile.



Logique d'intervention du projet

L'OIF a fait le choix stratégique d'inscrire ce projet dans le cadre du mécanisme intergouvernemental de « l'Examen périodique universel » (EPU) du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies. Ce choix permettra à l'OIF :

- d'aligner sa programmation quadriennale sur le cycle de l'EPU et ainsi de mieux répondre, par des actions pertinentes, aux besoins précis des États ;
- de toucher, au cours d'un cycle EPU, bon nombre de pays francophones qui en ont besoin, puisqu'un cycle EPU permet d'examiner l'ensemble des États membres de l'ONU ;
- de couvrir des thématiques variées relatives aux droits de l'Homme, propres à chaque pays d'intervention : accès à la justice, corruption, peine de mort, etc.
- de renforcer les institutions pour l'adoption de lois et de mesures adaptées.



Impact et effets attendus

Le projet a pour impact l'amélioration du respect de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la justice dans les pays concernés. Cela se mesurera par les effets suivants :

- des instruments et outils adoptés mis en place qui garantissent l'indépendance et la modernisation de la justice et l'application des décisions de justice ;
- des institutions parlementaires prenant mieux en compte le respect de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la justice ;
- des lois / mesures adoptées (ou abrogées pour celles qui sont obsolètes) en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les institutions garantes de l'État de droit sont renforcées dans l'exercice de leur mission.

- Renforcement des capacités des institutions parlementaires.
- Renforcement et structuration des institutions garantes de l'État de droit.
- Renforcement des acteurs de la justice pour assurer une justice efficace, indépendante et accessible.

RÉSULTAT 2

Les États et institutions de l'État de droit bénéficient d'un accompagnement pour l'application des standards internationaux en matière de droits de l'Homme.

- Appui et accompagnement des États, institutions et acteurs impliqués à la préparation et à la présentation de leur rapport national dans le cadre de l'EPU (formations, simulation, perfectionnement, échange de pratiques, guides).
- Appui et accompagnement des États et institutions dans la mise en œuvre de recommandations émises par l'EPU.
- Renforcement du plaidoyer politique de haut niveau.

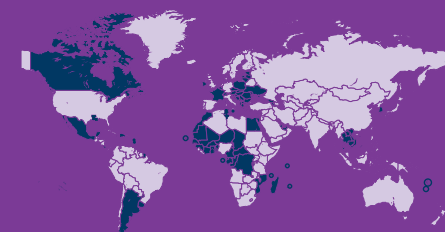


Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres. La sélection se fera à l'issue d'un processus d'analyse s'appuyant sur :

- la volonté politique de l'État ou du gouvernement concerné ;
- le calendrier de l'Examen périodique universel (EPU).

P11 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DÉSORDRES DE L'INFORMATION



Raison d'être du projet

Les désordres de l'information (désinformation, mésinformation, mal-information, discours de haine) constituent un fléau mondial amplifié par les technologies numériques, auquel n'échappe aucun pays de l'espace francophone. Le développement massif des plateformes en ligne et de l'accès à Internet accentue ces désordres. Ceux-ci risquent de connaître une croissance exponentielle avec l'intelligence artificielle générative qui renforce déjà la création et la diffusion à grande échelle d'informations falsifiées à des niveaux de détails sans précédents.

Ces désordres menacent le bien-être des populations et le respect des droits de l'Homme. Ils sapent la confiance des citoyens dans les médias traditionnels, dans les institutions, favorisent la polarisation, fragilisent la cohésion sociale. Ce faisant, ils nuisent sérieusement aux processus démocratiques en réduisant le pluralisme de l'information nécessaire aux citoyens pour prendre des décisions éclairées.

La lutte contre les désordres de l'information dans l'espace francophone est donc cruciale, d'autant plus si l'on tient compte de la diversité des contextes politiques, culturels et linguistiques. Si cette lutte est devenue un enjeu mondial, les réponses au niveau local nécessitent d'être, quant à elles, adaptées et intégrées, car ces phénomènes se propagent dans des espaces politiques, culturels et linguistiques spécifiques.

Ce projet vise précisément à créer les conditions de production et de diffusion d'une information de meilleure qualité, afin de renforcer la gouvernance démocratique et l'État de droit au sein de l'espace francophone.

Du point de vue de la Francophonie, un défi essentiel est donc le renforcement des réponses sensibles aux réalités du terrain. Il est de ce point de vue nécessaire de construire à la fois une approche globale au niveau multilatéral, en tant que groupe francophone, ainsi que des approches différenciées en fonction des contextes locaux, en particulier pour la vérification des faits, l'éducation aux médias et à l'information, ainsi que la recherche.

Ce projet participe à la réalisation de l'ODD 16, cible 16.10 « Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux ». Au-delà de l'ODD 16, la prévention et la lutte contre les désordres de l'information participe aussi à limiter les impacts nocifs qui entravent la réalisation des ODD dans le domaine de la santé, de l'action climatique et environnementale, de l'égalité femmes-hommes, etc.



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Créer les conditions d'une meilleure qualité et intégrité de l'information comme moyen de consolider la gouvernance démocratique, l'État de droit, les droits de l'Homme.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Accompagner l'adaptation des politiques publiques nationales, régionales et multilatérales et le développement de mécanismes indépendants de la régulation des désordres de l'information.
- Renforcer la qualité et l'intégrité de l'information par le soutien aux initiatives, la professionnalisation des acteurs et le partage de pratiques, le développement de programmes d'éducation aux médias, et des appels à communication ou diffusion scientifique.



Cibles prioritaires

- Acteurs institutionnels nationaux et internationaux : organisations intergouvernementales, gouvernements, parlements, autorités de régulation, organes de gestion des élections, etc.
- Acteurs des médias et de la société civile, initiatives de vérification des faits, influenceurs, etc.
- Acteurs de l'éducation ; écoles (enseignants) centres de recherche et les universités (chercheurs).



Logique d'intervention du projet

La complexité des désordres de l'information implique qu'il y ait une bonne appropriation et compréhension des enjeux à travers une approche multisectorielle et multi-acteurs. Le projet apporte des réponses adaptées aux contextes culturels et linguistiques.

Il doit ancrer son action dans une collaboration qui mobilise toutes les parties prenantes : citoyens, médias, société civile, institutions nationales, régionales et internationales. Il apporte aussi des réponses adaptées aux besoins des États et des sociétés francophones à divers niveaux : au niveau institutionnel, il permet de croiser les expériences et expertises francophones, et d'agir comme groupe d'influence dans les processus de définition et mise en œuvre de normes et politiques. Au niveau du terrain, il intervient en accompagnant la professionnalisation, le partage de pratiques, la définition de projets sensibles aux contextes locaux.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact d'améliorer l'accès à plusieurs millions de francophones à une information intègre et de qualité, dans le respect des droits et des libertés fondamentales. Cela se traduira par les effets suivants :

- plusieurs pays francophones font de la lutte contre les désordres de l'information une priorité et près de 15 d'entre eux sont accompagnés par l'OIF dans l'adaptation de leurs politiques publiques ;
- une centaine d'initiatives francophones de lutte contre les désordres de l'information sont accompagnées par l'OIF ;
- plus de 50 000 francophones sont sensibilisés à travers des programmes d'éducation aux médias et à l'information ;
- près de 100 projets de recherche sur les désordres de l'information sont encouragés.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les politiques publiques en matière de lutte contre les désordres de l'information sont renforcées.

- Accompagnement des États, gouvernements et institutions concernés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en matière de lutte contre les désordres de l'information.
- Identification et partage des défis et bonnes pratiques francophones en matière de lutte contre les désordres de l'information.
- Renforcement des compétences des décideurs francophones sur les enjeux de la lutte contre les désordres de l'information, ainsi que la citoyenneté numérique.

RÉSULTAT 2

Les acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre les désordres informationnels assurent une meilleure qualité et intégrité de l'information.

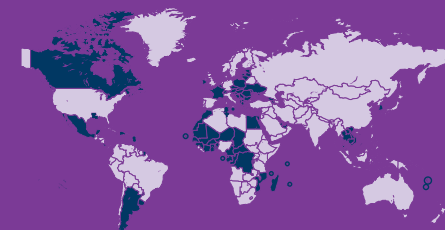
- Renforcement des capacités des acteurs de la société civile de lutte contre les désordres de l'information (vérificateurs de faits, éducateurs aux médias et à l'information et chercheurs) sur le terrain.
- Renforcement, mise en réseau et valorisation des pratiques, des connaissances et de la recherche francophones sur les désordres de l'information.
- Développement de programmes d'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique.



Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres, institutions et acteurs de la société civile. La priorité sera accordée aux États et gouvernements faisant face à des crises diverses ou connaissant des processus électoraux sensibles.

P12 ACCOMPAGNEMENT DES PROCESSUS DÉMOCRATIQUES



Raison d'être du projet

Les pays de l'espace francophone ont enregistré, depuis l'adoption de la Déclaration de Bamako en 2000 sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés, des avancées significatives dans la promotion et la consolidation des processus démocratiques. La mise en place de ce cadre normatif a également contribué au développement d'un véritable savoir-faire, de plus en plus maîtrisé, dans l'organisation de scrutins, la mise en place d'institutions de l'État de droit et dans le renforcement du rôle de la société civile.

L'espace francophone reste toutefois secoué par des crises et des interruptions des processus démocratiques, qui menacent la stabilité locale et régionale. Au-delà des aspects organisationnels des scrutins proprement dits, leur cadre juridique ou politique est de plus en plus remis en question. Les modifications et/ou interprétations des dispositions constitutionnelles ou légales sont à l'origine de tensions et de crises politiques pré ou post électorales, qui se traduisent, trop souvent, par des atteintes aux droits de l'Homme et une défiance quant à la fiabilité des scrutins.

Fidèle à ses engagements, l'OIF veut accélérer la mise à disposition de sa connaissance des acteurs, des enjeux, son expertise acquise en la matière au cours des dernières décennies.

Avec comme objectif de renforcer le respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux pour une vie politique apaisée, le présent projet entend montrer par l'exemple comment renforcer les capacités des organes et institutions en charge de l'organisation, de la supervision, du contrôle et de l'observation des élections. Il œuvrera aussi à la formation et la participation citoyenne dans la vie politique, avec des actions ciblées vers les femmes et les jeunes.

Le projet d'accompagnement des processus démocratiques vise à renforcer les acquis démocratiques au sein des États membres de la Francophonie. Il contribue à la mise en œuvre du mandat de l'OIF qui entend favoriser une démocratie ouverte et transparente, pluraliste et inclusive, dans laquelle le dialogue, la concertation, ainsi que la solidarité sont au service d'une vie politique et institutionnelle apaisée. Cette mission de l'organisation s'inscrit dans l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et inclusives ».



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Contribuer à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention des conflits et au soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Participer au renforcement des capacités et à l'accompagnement de l'ensemble des acteurs et structures impliqués dans les processus électoraux.
- Garantir la participation, en particulier des jeunes et des femmes, pour une meilleure représentativité électorale.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

La mobilisation de l'OIF se fera sur saisine des États et gouvernements membres. Le projet sera mis en œuvre prioritairement dans les pays en phase de transition ou ceux engagés dans un processus électoral à enjeu. Les agendas électoraux déterminent les pays qui seront prioritaires. En fonction de l'évolution des contextes, l'OIF adaptera son plan d'action.

BÉNÉFICIAIRES

Trois groupes cibles sont visés :

- (i) les États et les institutions étatiques pour l'accompagnement ;
- (ii) les organisations (médias, organisations de la société civile, réseaux, etc.), dans le renforcement de leurs capacités ;
- (iii) les populations (jeunes et femmes prioritairement), par leur plus grande inclusion.



Logique d'intervention du projet

L'OIF apporte un soutien multiforme et adapté au contexte, en vue de créer des conditions avec plus de transparence et d'inclusivité, pour une vie politique apaisée et la consolidation des institutions étatiques. Les modalités d'intervention privilégient la mise à disposition d'expertise, la formation, le partage d'expérience, la sensibilisation et le plaidoyer.

L'OIF agit en complémentarité et appuie de nombreux acteurs nationaux et internationaux. Ceux-ci regroupent :

- les organisations de la société civile (médias, associations de femmes ou en faveur de l'EFH) ;
- les organisations régionales et internationales comme l'ONU, l'UE, l'UA, la CEDEAO, la SADC, etc.) ;
- d'autres partenaires tels que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les Réseaux institutionnels de la Francophonie.



Impact et effets attendus

Le projet a pour impact l'amélioration de l'efficacité et le renforcement des rôles et des missions des acteurs et institutions soutenus, impliqués dans les processus démocratiques. Cela se mesurera par les effets suivants :

- les États sont davantage accompagnés dans la durée ;
- dans les pays d'intervention, 50 % des cadres juridiques sont améliorés (y compris les fichiers électoraux) ;
- 50 % des institutions impliquées dans les processus démocratiques remplissent leur mission ; elles sont acceptées et considérées comme légitimes.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les acteurs et structures impliqués dans l'organisation du contrôle et de la supervision des élections bénéficient d'actions de renforcement de capacité et d'accompagnement.

- Déploiement d'actions spécifiques telles que les missions électorales de la Francophonie et soutien à l'observation nationale accroissant la transparence du vote et du dépouillement.
- Contribution à la révision des cadres juridiques.
- Accompagnement des médias, journalistes et autorités nationales de régulation pour un meilleur accès à une information fiable, indépendante et plurielle, tout en renforçant la transparence et l'intégrité du débat démocratique.

RÉSULTAT 2

Les processus électoraux sont plus représentatifs grâce à une meilleure participation et inclusion citoyenne, en particulier des femmes et des jeunes.

- Développement d'actions de sensibilisation aux enjeux électoraux en direction des femmes et des jeunes pour améliorer la participation de tous aux processus électoraux (vote et représentation).

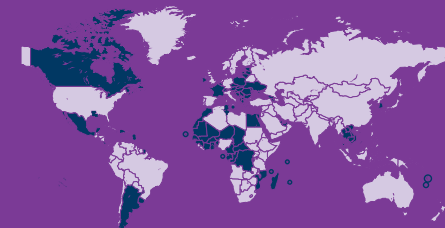
- Formation pour des femmes candidates et/ou élues ; soutien à l'adoption de lois favorables à la participation ; sensibilisation des acteurs politiques à privilégier les candidatures féminines et des jeunes.
- Renforcement des capacités des administrations et institutions de défense des droits de l'Homme.



Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres.

P13 SOUTIEN À LA PAIX ET À LA STABILITÉ



Raison d'être du projet

L'OIF entend contribuer à renforcer la prévention des conflits au sein de l'espace francophone.

Ce projet intervient dans un contexte marqué par des défis sécuritaires et politiques accrus. Entre coups d'État, coups de force militaires, terrorisme, tensions politico-militaires à certaines frontières, insurrections, l'espace francophone est confronté à des ruptures soudaines de la démocratie et crises polymorphes qui fragilisent l'État de droit et modifient parfois profondément les structures de gouvernance.

À ce jour, la moitié des opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations unies se déroulent sur le territoire d'États membres de l'OIF. Aux crises institutionnelles s'ajoutent la crise climatique et environnementale, ainsi que les phénomènes de cybersécurité et de désordres de l'information qui affectent la sécurité humaine et fragilisent la structure interne des États. Même stables en apparence, certains États connaissent désormais une fragilité politique et économique qui les expose à des risques de déstabilisation.

Face à ces multiples défis, l'OIF soutient les dynamiques de prévention et de résolution des crises et conflits, en se fondant sur le socle normatif régissant son action : les Déclarations de Bamako (2000) et de Saint-Boniface (2006), ainsi que les orientations des chefs d'État et de gouvernement membres.

Ce projet participe à la réalisation de l'ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces ».



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Contribuer à l'établissement d'un environnement sécuritaire et politique stable et apaisé dans les pays de l'espace francophone.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Consolider le système d'alerte précoce et le mécanisme de réaction rapide aux crises.
- Accroître la participation francophone dans les opérations de maintien de la paix.
- Accompagner la création des conditions d'un changement structurel pour une paix durable impliquant les jeunes et les femmes.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

La mobilisation de l'OIF se fera sur demande des États et gouvernements membres. Le projet sera mis en œuvre prioritairement dans les pays :

- en phase de transition
- faisant face à des crises intraétatiques et/ou interétatiques
- confrontés aux crises sécuritaires liées au terrorisme.

BÉNÉFICIAIRES

Trois groupes cibles sont visés :

- les États pour la recherche de la paix et de la stabilité ;
- les organisations (institutions étatiques, OSC, réseaux, etc.) pour le renforcement de leurs capacités ;
- les populations, avec une priorité accordée à une meilleure inclusion des femmes et des jeunes.



Logique d'intervention du projet

Le projet est conçu comme une réponse aux crises polymorphes auxquelles l'espace francophone est confronté. Il repose sur les valeurs de solidarité et de diversité qui fondent le mouvement francophone.

Il entend tirer parti des atouts spécifiques de la Francophonie, notamment la connaissance des contextes locaux et la disponibilité de réseaux d'expertise afin d'agir au plus près des besoins.

Le projet se déploie suivant 3 axes structurels et complémentaires :

- l'analyse, la prévention et la gestion des crises ;
- le maintien de la paix ;
- la consolidation de la paix. Il est mené en coordination étroite avec les autres organisations internationales et régionales, conformément au principe de subsidiarité et à l'objectif de rénovation de l'action de l'OIF.



Impact et effets attendus

Le projet a pour impact le renforcement de la sécurité dans les pays bénéficiaires, tout en contribuant à faire de la Francophonie un espace de paix. Cela se traduira par les effets suivants :

- l'OIF a des mécanismes d'analyse et de réaction plus efficaces avec plus de visibilité au sein de la communauté internationale et un accroissement des partenariats stratégiques développés et mieux coordonnés entre partenaires multilatéraux. La mesure se situera au niveau de la capacité de l'OIF à faire preuve de réactivité et de proximité.
- grâce à une augmentation du nombre de personnels francophones formés au et en français dans le domaine du maintien de la paix, le multilinguisme et l'interculturalité participent pleinement de l'efficacité des OMP.
- l'appropriation nationale et la capacité à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies de sécurité intégrant la dimension de la justice pénale (enjeux de lutte contre la criminalité transnationale et de lutte contre le terrorisme), conformes aux principes démocratiques et de l'État de droit, sont améliorées.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

La prévention, la gestion et la résolution des crises affectant les États de l'espace francophone bénéficient d'actions de consolidation.

- Développement de capacités de veille et d'analyse endogène et exogène à l'Organisation.
- Soutien de la participation de l'OIF aux forums globaux et régionaux en matière de prévention.
- Déploiement d'accompagnements spécifiques : soutien aux missions d'information et de contact et de facilitation ; renforcement et systématisation des consultations politiques de haut niveau en vue d'une meilleure coordination et alignement des efforts entre partenaires multilatéraux, mise en place d'un

comité ad hoc restreint tel que prévu par le Déclaration de Bamako ; mobilisation et mise en place d'envoyés spéciaux ; mise à disposition d'expertises politiques et techniques.

RÉSULTAT 2

La participation francophone dans les opérations de maintien de la paix est renforcée et le multilinguisme et l'interculturalité participent de la performance des OMP.

- Développement de formations en et au français (civils, forces de défense et sécurité)
- Développement d'outils de formation et appui stratégique à la recherche stratégique (guide, référentiels, etc.)
- Sensibilisation, concertation (GAF/webinaires) et partage d'expériences sur les métiers et enjeux du maintien de la paix.

RÉSULTAT 3

L'implication des jeunes et des femmes est améliorée en faveur de la consolidation de la paix dans l'espace francophone

- Renforcement de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) (menaces terroristes, cybersécurité).
- Développement d'actions de renforcement de capacités pour les femmes et les jeunes.



Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États et gouvernements membres.

MODÈLE LOGIQUE DU PROGRAMME

AMBITIONS STRATÉGIQUES	RENFORCER L'INFLUENCE DES FRANCOPHONES DANS LE MONDE		
	FAIRE DE LA FRANCOPHONIE UN ESPACE DE PAIX ET DE STABILITÉ		
Impacts du programme	La gouvernance démocratique, l'État de droit, les droits de l'Homme et l'égalité femmes - hommes dans les États et gouvernements concernés sont consolidés		
Effets intermédiaires	L'enregistrement des naissances dans les zones concernées s'est amélioré	Les institutions garantes de l'État de droit, y compris celles chargées de rendre et de faire appliquer la justice, assurent leur mission de façon efficace	La gouvernance démocratique, l'État de droit, les droits de l'Homme et l'égalité femmes-hommes dans les États et gouvernements concernés sont consolidés
Effets immédiats	La perception et les connaissances en matière d'état civil des leaders d'opinion, autorités locales, leaders de la société civile sont améliorées	Des institutions parlementaires intègrent mieux le respect de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la Justice	L'accès des personnes à une information intègre et de qualité à travers des médias est assuré
	Les systèmes d'état civil des États touchés se modernisent (actualisation ou élaboration et mise en œuvre des plans stratégiques de modernisation)	L'adoption des lois et mesures en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme progresse	Les politiques publiques des États et gouvernements francophones intègrent mieux les enjeux de lutte contre les désordres de l'information
Résultats opérationnels (produits)	Les systèmes d'état civil dans l'espace francophone sont renforcés	Les institutions garantes de l'État de droit sont renforcées dans l'exercice de leur mission	Les acteurs engagés dans la lutte contre les désordres informationnels assurent une meilleure qualité de l'information et une sensibilisation des populations francophones
	Un plaidoyer stratégique en faveur de la modernisation et la systématisation de l'enregistrement des faits d'état civil est conduit	Les États et institutions de l'État de droit sont accompagnés dans l'application des standards internationaux en matière de droits de l'Homme	Les projets de recherche sur les désordres de l'information sont appuyés
	Des outils et de l'expertise en matière d'état civil sont mis à disposition des États et gouvernements membres		Les politiques publiques en matière de lutte contre les désordres de l'information sont renforcées

	La paix et la sécurité sont renforcées dans l'espace francophone grâce à des mécanismes de prévention et résolution de conflits et de crises
Les acteurs et institutions impliqués dans les processus démocratiques sont efficaces et remplissent leurs missions	Les capacités des acteurs nationaux à s'appropriier, concevoir et mettre en œuvre des politiques et des stratégies de sécurité conformes aux principes démocratiques et de l'État de droit sont améliorées
Les institutions impliquées dans les processus démocratiques sont acceptées et considérées comme légitimes	Les mécanismes d'analyse et de réaction de l'OIF sont plus efficaces et visibles au sein de la communauté internationale
Les capacités des institutions impliquées dans les processus démocratiques sont améliorées	Le multilinguisme et l'interculturalité participent pleinement de l'efficacité des opérations de maintien de la paix
Les capacités des acteurs et structures impliqués dans l'organisation, le contrôle et la supervision des élections sont renforcées	La prévention, la gestion et la résolution des crises affectant les États de l'espace francophone bénéficient d'actions de consolidation
Les processus électoraux sont plus représentatifs grâce à une meilleure participation et inclusion citoyenne, en particulier des femmes et des jeunes	La participation francophone dans les opérations de maintien de la paix est renforcée, et le multilinguisme et l'interculturalité participent de la performance des OMP
	L'implication des jeunes et des femmes est améliorée en faveur de la consolidation de la paix dans l'espace francophone

Programme stratégique 3.

LA LANGUE FRANÇAISE, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La révolution numérique et les menaces qui pèsent sur l'environnement redéfinissent les dynamiques de croissance. Dans un monde en mutation accélérée, la question du développement durable est ainsi devenue un impératif universel.

Les changements climatiques, la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, la perte de biodiversité, les inégalités économiques et sociales persistantes sont autant de facteurs de crises qui exigent des actions rapides, concertées et novatrices.

Le programme « La langue française, vecteur de développement durable » constitue une réponse audacieuse et pragmatique à des défis globaux auxquels sont particulièrement exposés un certain nombre d'États et gouvernements membres francophones.

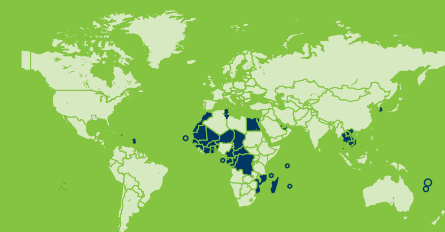
À travers sept projets ambitieux, l'OIF offre ainsi un cadre stratégique pour rendre toujours plus concrètes les valeurs de la Francophonie par la mise en œuvre d'actions bénéficiant immédiatement à différents publics, tout particulièrement aux femmes et aux jeunes. Ensemble, ils doivent être parties prenantes dans l'élaboration de solutions à des problèmes qui les concernent en tout premier lieu.

En accordant la priorité à des initiatives sur le tourisme durable, l'environnement et le climat, la formation au numérique, l'entrepreneuriat des femmes et le renforcement des acteurs de la société civile, l'OIF veut être un moteur de changements de long terme. Cela suppose d'intervenir à la racine des problèmes en proposant des réponses englobantes et structurantes qui prennent en compte des réalités diverses.

Promotion de pratiques innovantes par des femmes ou des jeunes, formation au numérique pour mieux s'adapter aux nouvelles exigences des marchés du travail en constante évolution, missions économiques et commerciales, meilleur accès des femmes aux actions de renforcement de capacités et aux opportunités économiques, mais aussi promotion du tourisme durable et soutien à des initiatives environnementales dans le bassin du Congo, constituent autant de laboratoires du futur, où s'inventeront, en pleine collaboration entre les États et gouvernements membres, la société civile, le secteur privé et les publics bénéficiaires, les meilleures solutions pour demain.

À travers ce programme, l'OIF réaffirme la priorité qu'elle accorde aux femmes, à la jeunesse et à la société civile comme acteurs d'un développement véritablement durable qui ne laisse personne au bord du chemin.

P14 LA FRANCOPHONIE AVEC ELLES



Raison d'être du projet

La Francophonie a toujours été ferme dans le rappel sans complaisance du droit fondamental des femmes, de toutes les femmes, à participer à la vie politique, économique et sociale, d'avoir accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi, le droit de participer en toute égalité au développement économique des pays dans lesquels elles vivent.

Depuis plus de vingt ans, l'OIF déploie ainsi sur le terrain des efforts importants en faveur de la réduction des inégalités et des disparités de genre. Avec le Fonds « La Francophonie avec elles », l'OIF réitère son engagement à accompagner les femmes à conquérir une plus grande autonomie économique et sociale.

Destiné à accompagner les jeunes femmes en situation de vulnérabilité, ce fonds a permis depuis sa création au plus fort de la pandémie, d'aider directement plus de 43 000 femmes, à travers le soutien à 199 projets, dans 28 pays francophones.

Au cours du prochain cycle quadriennal, l'OIF souhaite capitaliser les enseignements acquis dans cette première phase expérimentale pour aller plus loin. Dans une deuxième phase, le choix a ainsi été fait de concentrer les moyens du Fonds pour mieux répondre aux enjeux d'autonomisation économique des femmes au sein de l'espace francophone. Parce que c'est totalement complémentaire au soutien aux projets de terrain, le Fonds « La Francophonie avec Elles » continuera son action de plaidoyer et de renforcement des capacités des organisations de la société civile à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à favoriser la participation des femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique.

Ce projet contribue directement à l'atteinte du cinquième Objectif de développement durable (ODD5) qui vise l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles.

Il contribue également, indirectement, à l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim (ODD1), la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (ODD4), le travail décent et la croissance économique (ODD8), la réduction des inégalités (ODD10) et le développement des partenariats pour l'atteinte des objectifs (ODD17).



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Soutenir des actions de terrain et de plaidoyer renforçant l'autonomie économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité dans une perspective de développement durable.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer l'accès des femmes aux activités de renforcement de capacité.
- Faciliter l'accès des femmes aux opportunités économiques (droit au travail, accès à la terre, accès aux financements, etc.) de manière à améliorer leur participation et leur inclusion à la vie économique et sociale.
- Contribuer à la pérennisation des organisations de la société civile et des initiatives économiques soutenues dans le cadre du Fonds.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Ce fonds de solidarité a vocation à soutenir en priorité les initiatives portées par les organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale, dans l'océan Indien, en Afrique du Nord, en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient et dans les Caraïbes.

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires finaux du projet sont les femmes, notamment les jeunes femmes, en situation de vulnérabilité.

Le projet a également comme bénéficiaires les organisations de la société civile et les structures (collectivités décentralisées ou autres) qui contribuent à la mise en œuvre du projet.



Logique d'intervention du projet

À partir de la sélection issue des appels à projets, l'approche choisie est holistique : soutenir financièrement des organisations de la société civile locale déployant des actions de renforcement de capacités au profit de femmes en situation de vulnérabilité. Les projets visent à faciliter l'accès de ces femmes aux activités génératrices de revenus et aux opportunités économiques, tout en assurant un accompagnement sur le long terme en vue de la pérennisation de leurs activités.



Impact et effets attendus

En termes d'impact, ce projet doit permettre à plus de 20 % des femmes accompagnées d'accéder à un emploi stable. Cela se traduira par les effets suivants :

- au moins 60 % des femmes accompagnées ont intégré dans leurs activités les nouvelles compétences acquises ;

- au moins 60 % des femmes accompagnées ont amélioré leurs chiffres d'affaires grâce aux activités génératrices de revenus ou à des opportunités économiques ;
- au moins 60 % des organisations ou structures partenaires accompagnées ont intégré dans leurs activités les enjeux et pratiques pour assurer leur viabilité et la durabilité de leurs actions en faveur des femmes.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

L'accès des femmes aux actions de renforcement de capacité est amélioré à travers le soutien et l'accompagnement de projets dans le cadre du fonds.

RÉSULTAT 2

L'accès des femmes aux opportunités économiques est facilité.

- Contribution à la création d'un environnement favorable à l'autonomisation économique des femmes : adaptation du droit du travail, amélioration de l'accès à la terre, amélioration de l'accès aux financements et aux services financiers.
- Accompagnement des femmes ayant bénéficié d'actions de renforcement de capacité dans la création de leur activité.

RÉSULTAT 3

Les organisations de la société civile et les initiatives économiques soutenues dans le cadre du Fonds sont pérennisées.

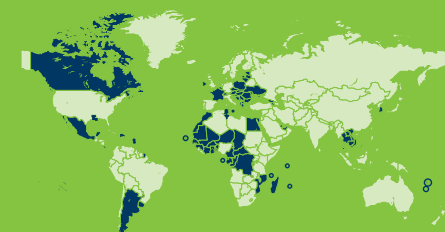
- Renforcement des capacités des organisations de la société civile bénéficiaires pour assurer la viabilité et la durabilité de leurs actions en faveur des femmes.
- Mise en place de partenariats stratégiques avec des acteurs économiques et financiers pour favoriser la pérennisation des initiatives d'appui à l'insertion économique et professionnelle des femmes.



Modalités d'accès au projet

L'accès au Fonds « La Francophonie avec Elles » se fera par appels à projets, destinés à être mis en œuvre par les organisations de la société civile.

P15 INNOVATIONS ET PLAIDOYERS FRANCOPHONES



Raison d'être du projet

Le projet « Innovations et plaidoyers francophones » vise à mieux préparer les pays de l'espace francophone aux problèmes de plus en plus complexes auxquels ils sont confrontés. Cette préparation suppose de changer de paradigme. Bien sûr, les États et les gouvernements restent prescripteurs de politiques publiques, mais l'évolution des sociétés met en évidence la nécessité d'aborder les sujets de manière plus horizontale et organique que par le passé. Pour ce faire, le rôle des jeunes, en tant que moteurs de changement et d'innovation, le rôle des femmes et le rôle des sociétés civiles, sont essentiels.

Jeunes, femmes et société civile sont le triptyque sur lequel l'OIF mise pour accélérer la recherche de solutions à des problèmes que les « vieux » modèles ne parviennent plus à résoudre. Les solutions s'inventent chaque jour, dans un esprit de collaboration et de partage qui transcende les schémas du passé.

À travers ce projet, l'OIF prend le risque d'oser et d'expérimenter. Ce projet mettra non seulement l'accent sur le développement de solutions novatrices et la diffusion de bonnes pratiques, mais également sur le renforcement de la voix de la société civile pour influencer les politiques publiques. Toujours dans cet esprit, l'OIF compte fédérer à ses côtés des acteurs divers pour porter des plaidoyers sur des enjeux stratégiques, à l'instar de la mobilité des acteurs économiques et culturels. Ce projet permettra également à l'OIF, conformément à sa mission de laboratoire de coopération stratégique, d'expérimenter des initiatives porteuses et innovantes qui pourraient, sous réserve d'évaluations concluantes, être intégrées dans la programmation régulière, voire être mises à l'échelle par les États et gouvernements qui le souhaiteraient.

En rassemblant les efforts, les idées et les perspectives des jeunes, des femmes et de la société civile, l'OIF est convaincue que l'espace francophone sera mieux préparé à relever les défis complexes qui se profilent. C'est l'objectif qui l'anime à travers ce projet orienté vers l'innovation et le plaidoyer.

La vocation du projet est de traiter un large éventail d'objectifs de développement durable, dont l'objectif 17 des ODD qui vise à renforcer la coopération et la mobilisation internationale, afin de faciliter la réalisation de l'ensemble des autres objectifs.



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Promouvoir l'innovation et le plaidoyer en encourageant la créativité et la mobilisation citoyenne pour résoudre les défis sociaux, économiques, numériques et environnementaux.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Favoriser l'émergence de solutions innovantes portées par les jeunes, les femmes et les organisations de la société civile.
- Plaider en faveur de valeurs, d'enjeux et de perspectives spécifiques aux pays de l'espace francophone dans des fora mondiaux et des contextes multilatéraux.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet concerne l'ensemble des États et gouvernements francophones engagés pour un changement positif en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, du développement durable et de l'inclusion sociale.

BÉNÉFICIAIRES

Deux groupes prioritaires sont visés :

- (i) les jeunes et les femmes ;
- (ii) les organisations de la société civile.



Logique d'intervention du projet

L'approche d'intervention se base sur la conduite de plaidoyers et d'activités de concertation et de mobilisation pour la jeunesse, les femmes et les organisations de la société civile. Elle permettra également à des projets promus par la jeunesse, les femmes et les organisations de la société civile d'être soutenus. Le partage d'expériences et de bonnes pratiques sera la logique d'intervention privilégiée.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact l'amélioration de l'autonomie et du statut des jeunes, des femmes et des organisations de la société civile grâce à des actions de plaidoyer et le développement d'actions innovantes. Cela se traduira par les effets suivants :

- la mise en œuvre d'initiatives adaptées aux besoins des jeunes et des femmes accroît leur représentativité dans les instances de décisions internationales et leurs engagements dans la vie politique, sociale et économique ;
- les plaidoyers portés par la Francophonie répondent aux besoins et priorités exprimés par la société civile francophone et renforcent la visibilité de l'OIF à l'échelle internationale,



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

La structuration des associations de jeunes, de femmes et d'organisations de la société civile permet d'améliorer la coordination de leurs actions, de formuler des positions claires et de définir des stratégies de plaidoyer ciblées.

- Mise en œuvre d'actions de formation et de renforcement de capacités pour permettre aux associations de jeunes et de femmes et d'organisations de la société civile de renforcer leur efficacité sur le terrain.

RÉSULTAT 2

Des initiatives innovantes et prometteuses sur des enjeux prioritaires pour l'espace francophone, notamment portées par les jeunes, les femmes et par la société civile, sont expérimentées et soutenues.

- Mise en place d'un mécanisme interne favorisant l'émergence d'initiatives innovantes mettant en valeur la créativité et la diversité de l'espace francophone.

RÉSULTAT 3

Les positions communes portées par la Francophonie permettent de susciter des débats constructifs et de favoriser l'adoption de mesures efficaces et durables.

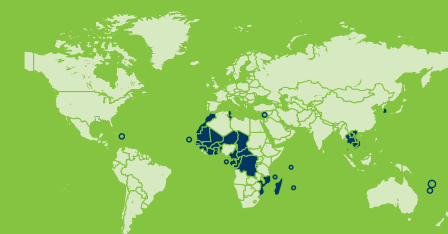
- Mise en œuvre d'initiatives de sensibilisation concernant les défis auxquels font face les États et gouvernements francophones.



Modalités d'accès au projet

Les modalités d'accès au projet seront définies ultérieurement et permettront de sélectionner et financer les initiatives innovantes, en phase de déploiement expérimental, mobilisant la jeunesse, les femmes et la société civile dans les domaines suivants : langue française, diversité linguistique et culturelle, gouvernance démocratique, économie, numérique et développement durable.

P16 D-CLIC : FORMEZ-VOUS AU NUMÉRIQUE



Raison d'être du projet

Le projet « D-CLIC : formez-vous au numérique » a pour objectif d'améliorer l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes francophones, ainsi que d'augmenter leurs chances d'accéder à des emplois décents, en entreprises ou comme entrepreneurs, en renforçant leurs compétences numériques. Il vise aussi à renforcer les capacités des États et gouvernements pour leur permettre de jouer un rôle plus décisif dans la gouvernance mondiale du numérique.

La transformation numérique de nos sociétés, accélérée par la pandémie de Covid-19, touche tous les secteurs économiques et entraîne le développement de nouveaux métiers liés au numérique. Les États et gouvernements doivent les prendre en considération dans la conception et la mise en œuvre de leurs politiques publiques en faveur de l'emploi. Or l'existence d'une offre de formation professionnelle de qualité, adaptée à cette évolution, est encore trop lacunaire, tout comme une connaissance fine des formations les plus pertinentes répondant aux besoins des entreprises et des possibilités d'entrepreneuriat.

C'est là tout l'intérêt du projet « D-CLIC, formez-vous au numérique ». En se basant sur une étude internationale sur les métiers du numérique dans l'espace francophone, commanditée par l'OIF, il a été possible d'identifier la liste des métiers porteurs et d'élaborer une cartographie des initiatives des formations existantes.

C'est sur cette base que ce projet a été mis en œuvre pour une première phase dans douze pays francophones. Capitalisant les acquis de cette première phase, ce projet a pour ambition d'amplifier les excellents résultats déjà enregistrés, en approfondissant et élargissant ses interventions à de nouveaux pays et de nouveaux publics. Ce projet apporte une réponse concrète et opérationnelle aux jeunes qui représentent 60 % de la population francophone.

En outre, l'appui apporté aux États et gouvernements met en lumière le rôle essentiel que les pays francophones devraient pouvoir jouer pour tirer pleinement parti des opportunités offertes par la révolution numérique. Mieux armés et mieux formés, les États et gouvernements disposeront d'une capacité renforcée pour influencer la création de règles et de normes qui régissent le domaine numérique. En renforçant la voix des francophones dans la gouvernance du numérique, ce projet vise donc à mieux préparer ces pays aux négociations internationales, notamment celles relatives au Pacte numérique mondial et au Sommet de l'Avenir.

Ce projet contribuera à la réalisation de l'ODD 8 qui promeut le travail décent et la croissance économique.



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Renforcer les compétences numériques des populations francophones afin de les préparer à mieux répondre et maîtriser les mutations des économies, dans un contexte de transformation numérique de leurs pays.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes dans le domaine du numérique, à travers le développement de formations aux métiers du numérique ainsi que l'initiation et le renforcement des compétences numériques de base des populations.
- Renforcer les politiques publiques sectorielles en termes de structuration et gouvernance du numérique mondiale, ainsi que les dispositifs nationaux favorisant la transformation numérique et le développement de l'emploi dans les filières numériques.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

- (i) les États d'Afrique pour l'initiation et la formation de base en numérique ;
- (ii) les États d'Afrique pour les formations aux métiers du numérique (et le cas échéant d'autres pays membres de la Francophonie via les possibilités de formation en auto-apprentissage offertes par la plateforme D-CLIC) ;
- (iii) les États d'Afrique, des Caraïbes et de l'Asie-Pacifique pour les formations des agents publics nationaux francophones, ainsi que les délégations des États et gouvernements membres œuvrant dans les enceintes internationales (notamment, Addis Abeba, Bruxelles, Genève et New York) pour les actions de renforcement de capacités des diplomates et pour les plaidoyers.

BÉNÉFICIAIRES

- (i) les jeunes éloignés de l'emploi ou en reconversion professionnelle pour la formation aux métiers du numérique ;
- (ii) les populations éloignées du numérique et les acteurs éducatifs pour l'initiation et la formation de base au numérique (littératie numérique) ;
- (iii) les agents publics (fonctionnaires nationaux, diplomates et parlementaires) intervenant dans le secteur du numérique ou dans la mise en place de politiques publiques relatives à la gouvernance du numérique à l'échelle nationale ou internationale ou à l'insertion professionnelle en lien avec les métiers du numérique ;



Logique d'intervention du projet

L'approche est basée sur le renforcement des capacités des parties prenantes et bénéficiaires à travers des initiatives d'accompagnement, de mise à disposition d'outils et d'actions structurantes de terrain. Elle concerne les trois domaines complémentaires que sont l'initiation et la formation de base au numérique, les métiers du numérique et la gouvernance du numérique.



Impact et effets attendus

Le projet a comme impact l'accès à l'emploi, dans l'année suivant la formation, d'au moins 50 % des jeunes et des femmes formés à des métiers du numérique ainsi que la prise en compte par les États et gouvernements des enjeux sur la gouvernance du numérique. Cela se traduira par les effets suivants :

- au moins 50 % des jeunes formés à des compétences de base au numérique en font usage dans leurs activités ;
- au moins 50 % des jeunes utilisent les compétences acquises dans les métiers auxquels ils ont été formés ;
- au moins 50 % des agents publics bénéficiaires des activités de renforcement de capacités ont intégré dans leurs activités, les enjeux et pratiques en matière de gouvernance du numérique ;
- au moins 50 % des organisations parties prenantes (ministères, opérateurs de formation, acteurs éducatifs) se mobilisent dans des activités visant à développer dans leur pays l'offre de renforcement de capacités en matière de numérique.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les jeunes et les femmes ont acquis de nouvelles compétences en matière de numérique.

- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation aux métiers du numérique ainsi qu'à l'initiation et à la formation de base au numérique.
- Création, curation et diffusion d'outils méthodologiques, de contenus de formation en ressources éducatives libres.

RÉSULTAT 2

Les ministères, les opérateurs de formation et les acteurs éducatifs renforcent leurs capacités dans la conception, la structuration, la mise en œuvre et le suivi d'actions de formation en matière de numérique.

- Accompagnement dans la conception, la structuration, la recherche de partenariat, la mise en œuvre et le suivi-évaluation

d'actions de renforcement de capacités en matière de numérique, en vue de favoriser la réplcation et la capitalisation.

- Création, curation et diffusion d'outils méthodologiques, de contenus de formation en ressources éducatives libres.

RÉSULTAT 3

Des agents et décideurs francophones ont renforcé leurs capacités sur les enjeux du numérique à l'échelle nationale, régionale ou internationale.

- Mise en place d'actions de renforcement de capacités et de partage d'expériences au profit des fonctionnaires, diplomates et parlementaires francophones travaillant sur les enjeux de structuration et de gouvernance du numérique à l'échelle nationale, régionale ou internationale.
- Appui et organisation d'actions de concertation entre les agents et décideurs francophones, afin de favoriser les plaidoyers dans les enceintes régionales et internationales sur la gouvernance du numérique.
- Mise en place, en fonction des moyens mobilisables et mutualisables, d'un centre de ressources et de gestion des connaissances, en lien avec les acteurs de la Charte de la Francophonie ainsi que d'autres partenaires, le cas échéant, afin d'améliorer la participation des États et gouvernements francophones, ainsi que des acteurs concernés dans la gouvernance du numérique (collecte de données, mise à disposition de ressources, valorisation d'expertise, etc.).



Modalités d'accès au projet

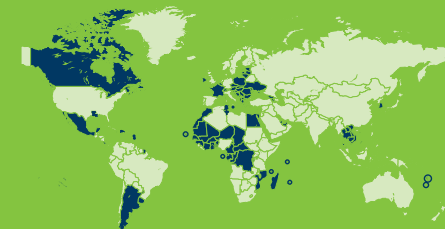
L'accès au projet se fera notamment par appel à candidatures dans les États et gouvernements membres ciblés pour les actions de renforcement de capacités, les activités d'initiation et de formation de base et aux métiers du numérique. Le projet prévoit de mettre en accès libre des auto-formations via la plateforme D-CLIC.

Par ailleurs, tous les États et gouvernements membres seront associés aux actions de plaidoyer sur la gouvernance du numérique dans les enceintes régionales et internationales.

P17

PROMOTION DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX FRANCOPHONES

Budget 2024-2027 : 6,2 M €



Raison d'être du projet

Le projet « Promotion des échanges économiques et commerciaux francophones » a un objectif double : renforcer la diplomatie économique des États et gouvernements francophones d'une part, améliorer les échanges économiques et commerciaux entre les entreprises francophones d'autre part.

Aujourd'hui, l'espace francophone concentre 17,5 % de la population mondiale, 16,5 % du PNB mondial et 20 % du commerce mondial des marchandises. Il constitue donc un terrain fertile pour des échanges commerciaux renforcés, des partenariats stratégiques et des collaborations économiques mutuellement bénéfiques. Son potentiel repose d'abord sur son empreinte géographique unique – la Francophonie est présente et représentée sur les cinq continents – et un réseau culturel et linguistique à la fois très divers par la richesse des cultures qui le composent, et unifié à travers la langue française. Il repose également sur des accords commerciaux clés qui encadrent et façonnent les échanges économiques et commerciaux d'aujourd'hui et de demain. Ces facteurs cumulés créent un environnement propice à l'innovation, à la croissance et à un développement économique durable et partagé.

L'OIF s'est donné pour objectif d'optimiser ce potentiel en favorisant la coopération économique, la création de partenariats innovants et le partage de bonnes pratiques entre les États et gouvernements membres.

Dans la foulée des résultats très encourageants des premières missions économiques et commerciales menées ces dernières années, l'OIF entend poursuivre son engagement pour permettre aux États et gouvernements francophones de mieux faire valoir leurs intérêts sur la scène internationale, notamment en termes de régulation économique. L'OIF veut également faciliter des échanges mutuellement profitables entre entreprises francophones, qu'il s'agisse de création de partenariats, de développement de réseaux ou de partage de bonnes pratiques.

Ce projet participe à l'atteinte de l'Objectif de développement durable 8.3 qui vise, d'ici 2030, la promotion des politiques qui favorisent entre autres des activités productives, l'entrepreneuriat et qui stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises.



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Contribuer à renforcer la diplomatie économique francophone et les échanges économiques et commerciaux entre les pays de l'espace francophone.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Accompagner le développement des entreprises francophones (missions économiques, partenariats d'affaires, opportunités d'investissements).
- Renforcer l'influence des États et gouvernements francophones sur la scène internationale, en vue de favoriser l'adoption de politiques, règles et décisions favorables à l'intensification des échanges économiques et commerciaux entre les pays francophones.
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires des États et gouvernements francophones.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet concerne l'ensemble des États, gouvernements et régions de la Francophonie, qui sont appelés à se mobiliser collectivement pour atteindre ces objectifs.

BÉNÉFICIAIRES

- (i) les États et gouvernements francophones ;
- (ii) les entreprises francophones, en particulier les petites et moyennes entreprises désireuses de se développer à l'international ;
- (iii) les réseaux économiques et professionnels francophones.



Logique d'intervention du projet

L'approche d'intervention du projet est basée sur le plaidoyer, la sensibilisation, la mobilisation, la mise en relation et le renforcement des capacités. Elle vise également le développement d'accords de coopération et d'échange, l'amélioration des pratiques et des politiques concernant l'environnement des affaires avec comme vision à terme, l'accroissement de l'influence économique et commerciale des pays francophones sur la scène internationale.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact l'augmentation de la croissance à l'international d'au moins 20 % des entreprises associées, grâce aux partenariats noués. Cela se traduira par les effets suivants :

- (i) 60 % des parties prenantes outillées (États et gouvernements membres, acteurs du secteur privé, partenaires internationaux et régionaux) ont intégré dans leurs activités les enjeux, recommandations et pratiques en matière d'amélioration de l'environnement des affaires, sur lesquelles elles ont été informées / sensibilisées / formées ;

- (ii) 320 partenariats sont noués par les entreprises grâce aux missions économiques et commerciales organisées par l'OIF ;
- (iii) 60 % d'entrepreneurs et organisations d'appui aux entreprises bénéficiaires ont intégré dans leurs activités les enjeux, expériences et pratiques sur lesquels ils ont été informés/sensibilisés/formés.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les missions économiques et commerciales de la Francophonie permettent à des entreprises et des acteurs économiques francophones de concrétiser des opportunités d'affaires.

- Organisation de missions économiques et commerciales dans des domaines porteurs ;
- Suivi et accompagnement des entreprises participantes.

RÉSULTAT 2

Les entreprises et les acteurs économiques francophones disposent d'outils et de conseils adaptés pour maximiser leurs chances de succès dans leur croissance à l'international.

- Mise en place de formations adaptées sur l'expansion à l'international.
- Mise en place de mécanismes permettant aux entreprises et acteurs économiques de bénéficier de conseils et de mentorat de la part d'experts dans leur secteur de développement.
- Mise en valeur des entreprises francophones ayant réussi à croître à l'international (partage d'expérience, défis et meilleures pratiques).

RÉSULTAT 3

Les acteurs ciblés participent plus activement aux discussions sur les règles économiques internationales ou régionales en matière de commerce, d'investissement ou de financement.

- Plaidoyer, sensibilisation, concertation, renforcement des capacités auprès des États et gouvernements francophones, des acteurs du secteur privé, ainsi que des partenaires internationaux et régionaux.

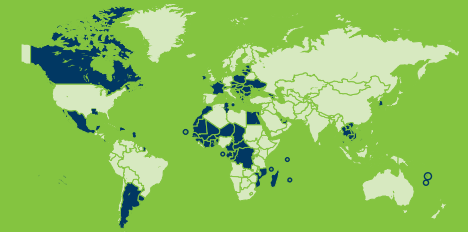


Modalités d'accès au projet

Les États et gouvernements membres intéressés à accueillir une mission économique et commerciale seront invités à manifester leur intérêt auprès de l'OIF. Ces missions seront ouvertes aux entreprises et aux acteurs économiques répondant aux critères de sélection propres à chacune des missions économiques et commerciales.

P18

ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE CLIMAT



Raison d'être du projet

Le projet « Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat » vise à renforcer la résilience des populations des États et gouvernements membres face aux changements climatiques. Il vise également à accroître leur autonomisation face aux défis environnementaux, économiques et sociaux qui découlent de ces bouleversements.

Ce projet repose sur le constat que les défis majeurs de la prochaine décennie sont étroitement liés aux risques climatiques et environnementaux, lesquels concernent tous les États, sans exception. Néanmoins, certains États et gouvernements francophones sont plus vulnérables que d'autres face à la menace.

Les États et gouvernements d'Afrique, qui couvrent 19,4 % des terres émergées, 6,9 % des étendues océaniques, plus de 20 % des récifs coralliens et 15 % des forêts tropicales, doivent faire face à d'autres défis dans leur quête de réduction de la pauvreté, d'amélioration des infrastructures et de croissance économique. Ils doivent redoubler d'efforts afin de gérer leur développement, tout en préservant ou restaurant leurs écosystèmes et, dans le même temps, limiter leurs émissions de gaz à effet de serre.

Il est donc essentiel de prendre davantage en compte leurs exigences propres en matière de développement lors des négociations climatiques, afin de les soutenir dans cette transition. Il est tout aussi capital de mettre en place des mécanismes substantiels et équitables d'allocation de ressources financières et de partage technologique spécifiquement destinés à alléger les conséquences d'une telle transition. La solution à cette équation viendra d'un équilibre entre plaidoyer, renforcement de capacités, disponibilité de fonds spécifiques et expertise technologique. Il s'agit d'établir une base solide pour permettre à ces États et gouvernements de réussir leur transformation vers des économies à faibles émissions de carbone, tout en renforçant leur résilience face aux défis sociaux et climatiques à venir.

Le projet « Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat » répond à ces besoins. Il vise non seulement à soutenir les efforts des États et gouvernements francophones, mais aussi à accroître leur rôle et leur influence dans la prise des décisions, au niveau mondial, sur le climat et l'environnement. Il prévoit également de les accompagner afin de faciliter leur accès aux fonds dédiés au climat.

Il apporte ainsi un appui aux efforts structurels des États et gouvernements, en contribuant à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable 13 (climat) et 15 (écosystèmes terrestres).



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Contribuer à la résilience et l'autonomisation des populations, face aux défis environnementaux, climatiques, économiques et sociaux.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Appuyer les États et gouvernements ciblés dans leurs transformations structurelles et de résilience face aux effets des changements climatiques, particulièrement marqués dans certains États et gouvernements vulnérables.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet « Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat » concerne prioritairement les États d'Afrique qui sont demandeurs d'outils et de connaissances sur les techniques de négociations, ainsi que ceux qui souhaitent accéder aux fenêtres de financements internationaux.

BÉNÉFICIAIRES

Deux groupes cibles seront visés :

- (i) les décideurs publics (négociateurs) qui participent aux cadres internationaux de prises de décisions sur le climat et l'environnement ;
- (ii) les agents des administrations publiques, les agents des collectivités territoriales et les organisations de la société civile pour la mise en œuvre des engagements nationaux.



Logique d'intervention du projet

Le projet couvre deux volets. L'approche d'intervention adoptée pour le volet « Négociations internationales » a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs des États et gouvernements francophones dans toutes les sphères où se négocient les décisions relatives à l'environnement et au climat. Il s'agit de mieux les outiller pour faire entendre leurs voix dans ces négociations qui engagent durablement leur avenir.

Le second volet est aussi basé sur une approche de renforcement des capacités des États et gouvernements ciblés ainsi que des acteurs sur la mobilisation des financements et de mise en œuvre, afin qu'ils soient capables de porter une action en matière d'environnement et de résilience climatique. Il donne priorité à l'accès à l'information sur la finance durable, la formation des cadres au montage de projets et le renforcement des cadres réglementaires. Il inclut également des actions de plaidoyer en faveur de la levée de la barrière linguistique auprès des investisseurs et en faveur de l'accès direct à des financements innovants et transformateurs.



Impact et effets attendus

En termes d'impact, ce projet doit permettre de renforcer les capacités des États et gouvernements francophones dans leur gestion des effets des changements climatiques et de leur faciliter l'accès aux finances durables. Cela se traduira par les effets suivants :

- (i) 60 % des négociateurs et décideurs soutenus ont intégré dans leurs activités les enjeux et pratiques pour mieux défendre les positions des pays francophones ;
- (ii) 60 % des acteurs de terrain (administrations publiques, organisations de la société civile) accompagnés ont intégré dans leurs activités les compétences acquises pour rendre visibles leurs actions sur le climat, la biodiversité et la désertification ;
- (iii) 60 % des acteurs de terrain (agences nationales de finance durable, autorités nationales désignées, entités nationales accréditées) soutenus ont intégré dans leurs activités les compétences acquises pour la mobilisation et la mise en œuvre des financements en matière d'environnement et de résilience climatique.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les décideurs publics ont renforcé leurs connaissances sur les enjeux du climat, de la biodiversité et de la désertification et sont mieux à même de défendre les positions de leur État et gouvernement dans les enceintes internationales.

- Mise en place de cadres de concertation francophones sur les enjeux des négociations.
- Actions de formations à la préparation des sessions de négociations pour les décideurs publics.
- Production d'outils d'aide à la négociation.
- Appui pour l'adoption ou la mise à jour des politiques publiques.
- Appui à la mise à jour des plans nationaux sur la biodiversité, des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres et des contributions nationales déterminées.

RÉSULTAT 2

Les pays ciblés ainsi que les acteurs soutenus ont renforcé leurs capacités de mobilisation de financements internationaux.

- Développement d'outils d'aide et de renforcement de capacités sur le montage de dossiers bancables.
- Appui au montage des dossiers d'appui préparatoire et accompagnement, le cas échéant, pour la mise en œuvre de projets.
- Plaidoyer pour l'accès à la finance durable.



Modalités d'accès au projet

Les décideurs, diplomates et négociateurs participant aux cadres internationaux de prise de décisions sur l'environnement et le climat, sont invités à bénéficier de ce projet, sur proposition de leur État ou gouvernement.

Les États et gouvernements souhaitant un accompagnement pour accéder au Fonds vert pour le climat et au Fonds d'adaptation seront invités à formuler une demande officielle de leurs autorités compétentes.

P19 SOUTIEN AUX INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES DANS LE BASSIN DU CONGO



Raison d'être du projet

Le projet « Soutien aux initiatives environnementales dans le bassin du Congo » vise à améliorer la résilience des populations et des écosystèmes dans le Bassin du Congo. Pour y parvenir, ce projet mise sur le partage de connaissances, la vulgarisation d'éco-innovations frugales et de bonnes pratiques de gestion et de valorisation durable des ressources naturelles.

Le Bassin du Congo est, avec l'Amazonie, le poumon vert de la planète. Il contribue à la fixation de 25 à 30 % du carbone mondial. Ceci en fait, au-delà de ses frontières naturelles, un trésor de l'humanité. En raison de ses étendues considérables de forêts tropicales humides, il revêt une importance capitale pour la régulation du climat à l'échelle mondiale et la préservation de la biodiversité. En outre, en plus d'abriter une diversité biologique considérable (10 % de la réserve mondiale), le Bassin du Congo compte également des ressources naturelles particulièrement riches, notamment du pétrole, du gaz, des minéraux et des terres agricoles.

Le Bassin du Congo a la particularité de s'étendre sur six pays (Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Guinée équatoriale et Gabon), tous membres de la Francophonie. Cette particularité constitue pour l'OIF et pour ces États une opportunité d'accélérer l'adoption, par ces derniers, de technologies vertes, domaine dans lequel l'OIF a acquis une expertise solide.

Développer une agriculture régénérative et néanmoins productive, affronter la crise du climat, trouver des solutions pour la gestion de l'eau, de la biodiversité et de l'énergie, sont autant de défis globaux que l'on retrouve cumulés dans le bassin du Congo. Seule une approche holistique et intégrée des activités humaines et des défis naturels propres au Bassin du Congo peut contribuer à sauver ce dernier des périls protéiformes qui le menacent.

Ce projet vise à réduire les conflits agropastoraux et le chômage des jeunes, en leur offrant des perspectives d'emploi durables au travers de la valorisation, entre autres, des sous-produits forestiers et agricoles. Il contribuera ainsi à renforcer la sécurité alimentaire des populations dans cette région stratégique, tout en renforçant la résilience des communautés locales face aux changements climatiques et aux pressions anthropiques.



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Contribuer à l'amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes dans le Bassin du Congo, à travers la promotion de connaissances, d'éco-innovations frugales et de bonnes pratiques de gestion et de valorisation durable des ressources naturelles.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Promouvoir les pratiques agricoles par une approche globale axée sur l'agriculture, l'eau, l'énergie et la biodiversité.
- Soutenir la mise en place, la promotion et la vulgarisation d'innovations, bonnes pratiques et solutions climatiques intégrées (eau, énergie, biodiversité), systémiques, transformatrices, adaptées aux conditions régionales et accessibles aux populations vulnérables.
- Promouvoir les opportunités climato-économiques intégrées en faveur de l'autonomisation et la résilience des femmes et des jeunes.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet se focalisera sur les 6 États du Bassin du Congo (Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Guinée équatoriale et Gabon).

BÉNÉFICIAIRES

Les actions du projet bénéficieront directement à trois catégories d'acteurs :

- (i) Les acteurs de terrain impliqués dans la mise en œuvre des engagements nationaux, notamment les organisations non gouvernementales, les universités, les centres de recherche, et les acteurs du secteur privé.
- (ii) Les coopératives agricoles, à taille humaine, ancrées sur les territoires, qui ont montré leur pertinence et leurs performances en termes de création d'emplois et de valeur ajoutée au niveau local.
- (iii) Les femmes et les jeunes qui constitueront au moins 25 % pour les femmes et 80 % de jeunes des cibles du projet.



Logique d'intervention du projet

Le projet porte sur le développement et la valorisation des connaissances, des bonnes pratiques et des éco-innovations frugales pour l'agriculture durable autour du Nexus Agriculture – Biodiversité – Climat – Eau - Énergie dans le Bassin du Congo. Le projet est structuré autour de trois axes :

- La formation pratique en agriculture durable au bénéfice des jeunes du Bassin du Congo sélectionnés dans le cadre d'un parcours de formation structuré sur les métiers et les technologies de l'environnement.
- Le soutien à la mise en œuvre, au transfert et à la valorisation socio-économique d'éco-innovations intégrées, transformatrices, adaptées aux conditions régionales et accessibles aux populations vulnérables.

- L'appui financier et technique aux projets d'entrepreneuriat agricole vert contribuant au développement des agroécosystèmes, à l'amélioration d'opportunités climato-économiques intégrées et au soutien des filières agricoles durables dans le Bassin du Congo.



Impact et effets attendus

Ce projet a pour impact l'amélioration des revenus et de la diversité alimentaire de 75 % des ménages bénéficiaires du projet, ainsi que le stockage de plus d'un million de tonnes de carbone grâce aux agroécosystèmes mis en place par les jeunes. Cela se traduira par les effets suivants :

- 30 % des innovations brevetées quittent le stade de la reconnaissance pour confirmer leur utilité et leur usage en rentrant dans les habitudes de production et de consommation durable des populations visées.
- Les agroécosystèmes mis en place par les jeunes et les femmes produisent plus d'un million de tonnes d'aliments et stockent plus d'un million de tonnes de carbone.
- Les éco-entreprises structurées en filières génèrent plus de 2 000 emplois en faveur des femmes et des jeunes et plus 5 millions d'euros de revenus.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les capacités de 1 000 jeunes acteurs du Bassin du Congo, dont 30 % de femmes, sont renforcées pour une approche résiliente aux changements climatiques, intégrée et axée sur l'agriculture, l'eau, l'énergie et la biodiversité.

- Formations en ligne et en présence
- Accompagnement des jeunes pour la mise en application des connaissances.

RÉSULTAT 2

150 solutions et innovations climatiques intégrées, systémiques, transformatrices, adaptées aux conditions régionales et accessibles aux populations vulnérables sont mises en place et vulgarisées

- Incubation des jeunes innovateurs.
- Valorisation économique des éco-innovations à fort potentiel et partage d'expériences réussies.
- Transfert de technologies avec d'autres pays francophones.
- Plaidoyer pour l'intégration des bonnes pratiques et éco-innovations dans les politiques et programmes nationaux.
- Accompagnement des institutions nationales ou régionales pour la mise en échelle des démarches pertinentes.

RÉSULTAT 3

100 opportunités climato-économiques intégrées pour l'autonomisation et la résilience des femmes et des jeunes sont soutenues.

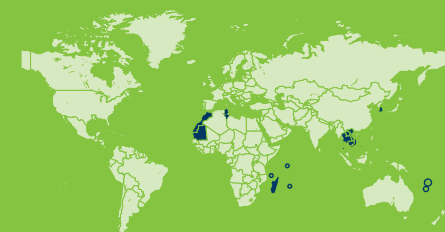
- Appui aux actions structurantes promouvant la sécurité alimentaire sur appels à propositions (avec un accent particulier pour les jeunes) et leur intégration en chaînes de valeurs.
- Accompagnement pour la valorisation des innovations dans les agroécosystèmes.



Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande officielle des autorités compétentes des États ciblés du Bassin du Congo. La réalisation des actions par les partenaires de terrain éligibles se fera par appel à manifestation d'intérêt.

P20 PROMOTION DU TOURISME DURABLE



Raison d'être du projet

Le projet « Promotion d'un tourisme durable » veut contribuer à faire du tourisme durable un pilier du développement dans les pays francophones. Son ambition est d'accroître la résilience et l'autonomisation des populations, en particulier des jeunes et des femmes, afin de faire face aux défis environnementaux, climatiques, économiques et sociaux.

Ce projet repose sur le constat que les pays francophones possèdent d'incalculables richesses culturelles, naturelles et historiques, qui attirent des voyageurs venant du monde entier. Le tourisme représente ainsi une manne financière et contribue de manière substantielle à l'économie et à la création d'emplois. Il permet par ailleurs de mieux faire connaître le patrimoine des pays visités au-delà des frontières.

Néanmoins, le secteur touristique est aussi responsable d'environ 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et a des répercussions préjudiciables sur les sociétés et pays d'accueil, notamment sur les plans social, environnemental et culturel. Ce constat justifie l'attention accrue portée au besoin de parvenir à un tourisme plus durable et plus responsable.

Cela implique notamment d'adopter des politiques de régulation, de promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement et des cultures locales et d'impliquer les communautés locales dans la planification et la prise de décisions liées au tourisme, afin que celui-ci profite à la fois aux visiteurs et aux destinations, tout en préservant l'intégrité des environnements et des équilibres socio-culturels.

Avec ce projet, l'OIF aspire à tirer parti des initiatives fructueuses qu'elle a développées dans ce domaine ces dernières années, auprès des petits États insulaires en développement (PEID). Il s'agit désormais de les étendre aux pays de l'océan Indien, de l'Afrique du Nord et de l'Asie-Pacifique, afin de créer une dynamique de partage d'expériences et de bonnes pratiques pour favoriser un tourisme durable et bénéfique. L'OIF veillera en particulier à soutenir une activité économique génératrice d'emplois et de revenus auprès des jeunes et des femmes, tout en capitalisant sur les approches de formation et d'insertion professionnelle.



Objectifs du projet

OBJECTIF GLOBAL

- Contribuer à une meilleure autonomie des populations, en particulier des jeunes et des femmes, afin de faire face aux défis environnementaux, climatiques, économiques et sociaux.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Offrir et développer des formations professionnelles axées sur les métiers du tourisme durable.
- Créer des opportunités d'emploi locales et durables qui contribuent à la croissance économique et à la préservation des écosystèmes.



Cibles prioritaires

PAYS OU ZONES CONCERNÉS

Le projet cible en priorité les États de l'océan Indien, d'Afrique du Nord et d'Asie-Pacifique. En fonction des besoins exprimés et des ressources disponibles, tout autre État et gouvernement membre pourra également bénéficier d'une expertise de l'OIF en la matière.

BÉNÉFICIAIRES

Les actions de ce projet bénéficieront directement à trois catégories d'acteurs :

- (i) les jeunes, les femmes et ceux appartenant à des associations ou groupements d'intérêts économiques, ainsi que des porteurs de projets qui permettront d'avoir un impact sur environ 10 000 jeunes hommes et jeunes femmes par le biais d'actions de renforcement des capacités ;
- (ii) les autorités publiques, leurs services techniques de l'environnement et du tourisme qui seront systématiquement approchés et associés dans la mise en œuvre, selon une approche participative ;
- (iii) les collectivités territoriales dont les capacités seront renforcées pour les aider à mieux formuler des projets sur la promotion de circuits touristiques, avec un mécanisme de suivi / évaluation sur la contribution à l'atteinte des cibles des objectifs de développement durable.



Logique d'intervention du projet

La mise en œuvre de ce projet repose sur une approche qui privilégie la complémentarité technique et financière avec les principaux partenaires opérant sur le terrain.

Les actions seront structurées autour de trois axes d'intervention :

- le renforcement des compétences et la professionnalisation des acteurs impliqués dans le tourisme durable ;
- le développement de formations professionnelles dans le domaine du tourisme durable ;

- l'amélioration de la compétitivité des circuits liés à l'écotourisme.

La répartition géographique des différents axes du projet sera adaptée aux particularités des pays ciblés.



Impact et effets attendus

En termes d'impact, ce projet doit permettre de générer des bénéfices sociaux (création d'emplois, amélioration des revenus et réduction de la pauvreté), des bénéfices économiques (contribution au PIB, diversification de l'économie locale) et des bénéfices environnementaux (faible bilan carbone) au profit des territoires ayant mis en place des circuits touristiques durables. Cela se traduira par les effets suivants :

- 70 % des jeunes et des femmes formés dans les métiers du tourisme durable trouvent un emploi à l'issue de leur formation professionnelle ;
- 70 % des jeunes et des femmes bénéficiaires des formations professionnelles utilisent les compétences acquises sur les métiers du tourisme durable ;
- la fréquentation, le chiffre d'affaires et la qualité des prestations offertes par les circuits touristiques et hébergements touristiques écoresponsables développés / appuyés s'améliorent.



Principaux résultats opérationnels

RÉSULTAT 1

Les capacités professionnelles des jeunes et des femmes sont renforcées dans les métiers du tourisme durable.

- Développement de formations en ligne et en présence ciblées sur l'intégration du tourisme durable dans les politiques publiques.
- Accompagnement des écoles concernées dans la conception d'offres de formation continue sur le tourisme durable.
- Organisation d'événements de plaidoyer, de partage d'expériences et de connaissances sur les initiatives de tourisme durable réussies et les leçons pouvant en être tirées (échelle nationale, régionale, internationale).

RÉSULTAT 2

Le secteur du tourisme durable crée des emplois locaux et durables au bénéfice des jeunes et des femmes.

- Soutien à la création de coopératives ou d'entreprises sociales gérées par des jeunes et axées sur la création et l'exploitation de circuits touristiques et accompagnement de porteurs de projets innovants.
- Participation à des activités de mises en réseau entre les opérateurs économiques intervenant dans le secteur du tourisme durable.

RÉSULTAT 3

Des itinéraires touristiques et des établissements d'hébergement respectueux de l'environnement sont restaurés ou établis.

- Cofinancement de projets structurants pour le développement des circuits touristiques.
- Appui aux communautés dans l'aménagement de gîtes touristiques écoresponsables.



Modalités d'accès au projet

L'accès au projet se fera sur demande des États et gouvernements ciblés. La sélection des bénéficiaires se fait à l'issue d'un processus d'analyse s'appuyant notamment sur l'engagement confirmé en faveur de la protection et la préservation des écosystèmes (existence de cadres législatifs et réglementaires en faveur de la promotion d'un tourisme durable) et l'identification de métiers prioritaires dans ces domaines, l'existence de centres de formations professionnelles opérant dans les métiers du tourisme, l'implication des communautés locales dans le développement et la mise en œuvre des projets, ainsi que la prise en compte des femmes et des jeunes comme cibles prioritaires.

MODÈLE LOGIQUE DU PROGRAMME

AMBITIONS STRATÉGIQUES	RENFORCER L'INFLUENCE DES FRANCOPHONES DANS LE MONDE			
FAIRE DE LA FRANCOPHONIE UN LABORATOIRE DE COOPÉRATION STRATÉGIQUE ET INNOVANT				
Impacts du programme	Les conditions de vie et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont améliorées			
Effets intermédiaires	Les jeunes et les femmes ont augmenté leurs revenus grâce à des formations, à des initiatives environnementales et aux circuits touristiques développés / appuyés			Les politiques publiques intègrent les enjeux de la gouvernance numérique
Effets immédiats	Les éco-entreprises structurées en filières génèrent des emplois et des revenus en faveur des femmes et des jeunes	Les jeunes et les femmes bénéficiaires des formations sur les métiers du numérique et du tourisme durable ont un débouché professionnel (ils trouvent un emploi ou sont installés à leur propre compte)	Les femmes soutenues ont amélioré leurs chiffres d'affaires grâce aux activités génératrices de revenus ou à des opportunités économiques	Les agents publics bénéficiaires ont intégré dans leurs activités les enjeux et pratiques en matière de gouvernance du numérique
	Des innovations brevetées quittent le stade de la reconnaissance pour confirmer leur utilité et leur usage en rentrant dans les habitudes de production et de consommation durable des populations visées	La performance des établissements touristiques et la qualité des prestations offertes s'améliorent (chiffre d'affaires, fréquentation, etc.)	Les capacités acquises par les associations de femmes leur permettent d'assurer la viabilité et la durabilité d'activités génératrices de revenus	Les organisations parties prenantes (ministères, opérateurs de formation, acteurs éducatifs) bénéficiaires se mobilisent dans des activités visant à développer dans leur pays l'offre de renforcement de capacités en matière de numérique
Résultats opérationnels (produits)	Les capacités jeunes acteurs du Bassin du Congo, dont 30 % de femmes, sont renforcées pour une approche résiliente aux changements climatiques, intégrée et axée sur l'agriculture, l'eau, l'énergie et la biodiversité	Les capacités professionnelles des jeunes et des femmes sont renforcées dans les métiers du tourisme durable et du numérique	L'accès des femmes aux actions de renforcement de capacités est amélioré	Les ministères, les opérateurs de formation et les acteurs éducatifs renforcent leurs capacités dans la conception, la structuration, la mise en œuvre et le suivi d'actions de formation en matière de numérique
	Les solutions et innovations climatiques adaptées aux conditions régionales et aux populations vulnérables sont mises en place	Des itinéraires touristiques et des établissements d'hébergement respectueux de l'environnement sont restaurés ou établis	L'accès des femmes aux opportunités économiques est facilité	Des agents publics francophones (fonctionnaires nationaux, diplomates et parlementaires) ont renforcé leurs capacités sur les enjeux du numérique à l'échelle nationale, régionale ou mondiale
	Les opportunités climato-économiques intégrées pour l'autonomisation et la résilience des femmes et des jeunes sont soutenues	Les coopératives ou entreprises sociales, axées sur l'exploitation de circuits touristiques, gérées par des jeunes et des femmes sont soutenues	Les organisations de la société civile et les initiatives économiques soutenues dans le cadre du Fonds «La Francophonie avec elles» sont pérennisées	

Les mesures prises en faveur de la restauration, de la protection et/ou de la gestion des écosystèmes améliorent la protection de la biodiversité

Les États et gouvernements accompagnés sont mieux armés pour gérer les effets des changements climatiques grâce aux initiatives soutenues

Les États et gouvernements accompagnés ont accès à la finance durable

Les négociateurs, décideurs et acteurs de terrain soutenus ont intégré dans leurs activités les enjeux, pratiques et compétences pour mieux défendre les positions des pays francophones et pour rendre visibles leurs actions sur le climat, la biodiversité et la désertification

Les décideurs publics ont renforcé leurs connaissances sur les enjeux du climat, de la biodiversité et de la désertification et sont mieux à même de défendre les positions de leur pays dans les enceintes internationales

Les pays ciblés ainsi que les acteurs soutenus ont renforcé leurs capacités de mobilisation de financements internationaux

Les échanges commerciaux sont promus dans l'espace francophone

Les entreprises qui participent aux missions économiques et commerciales ont augmenté leur croissance grâce aux partenariats noués

Les parties prenantes outillées (États et gouvernements membres, acteurs du secteur privé, partenaires internationaux et régionaux) ont intégré dans leurs activités les enjeux, recommandations et pratiques en matière d'amélioration de l'environnement des affaires, sur lesquelles elles ont été informées / sensibilisées / formées

Les entreprises ont noué des partenariats grâce aux missions économiques et commerciales organisées par l'OIF

Les missions économiques et commerciales de la Francophonie permettent à des entreprises et des acteurs économiques francophones de concrétiser des opportunités d'affaires

Les ministères, les opérateurs de formation et les acteurs éducatifs renforcent leurs capacités dans la conception, la structuration, la mise en œuvre et le suivi d'actions de formation en matière de numérique

Les acteurs ciblés participent plus activement aux discussions sur les règles économiques internationales ou régionales en matière de commerce, d'investissement ou de financement





PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION

Cartographie des 20 projets	70
Budget quadriennal	72
Approche partenariale et mobilisation de fonds	74
Mécanisme de pilotage de la programmation	76



CARTOGRAPHIE

DES 20 PROJETS

Afrique centrale

8 projets régionaux

P3, P4, P5, P8, P9, P14, P16, P19

9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15

Afrique de l'Ouest

7 projets régionaux

P3, P4, P5, P8, P9, P14, P16

9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P13, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15

Afrique du Nord

7 projets régionaux

P3, P4, P5, P8, P14, P16, P20

9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P13, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15

Amériques

9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P13, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15

Asie-Pacifique

4 projets régionaux

P3, P5, P14, P20

9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P13, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15

Caraïbes

4 projets régionaux

P3, P5, P14, P16

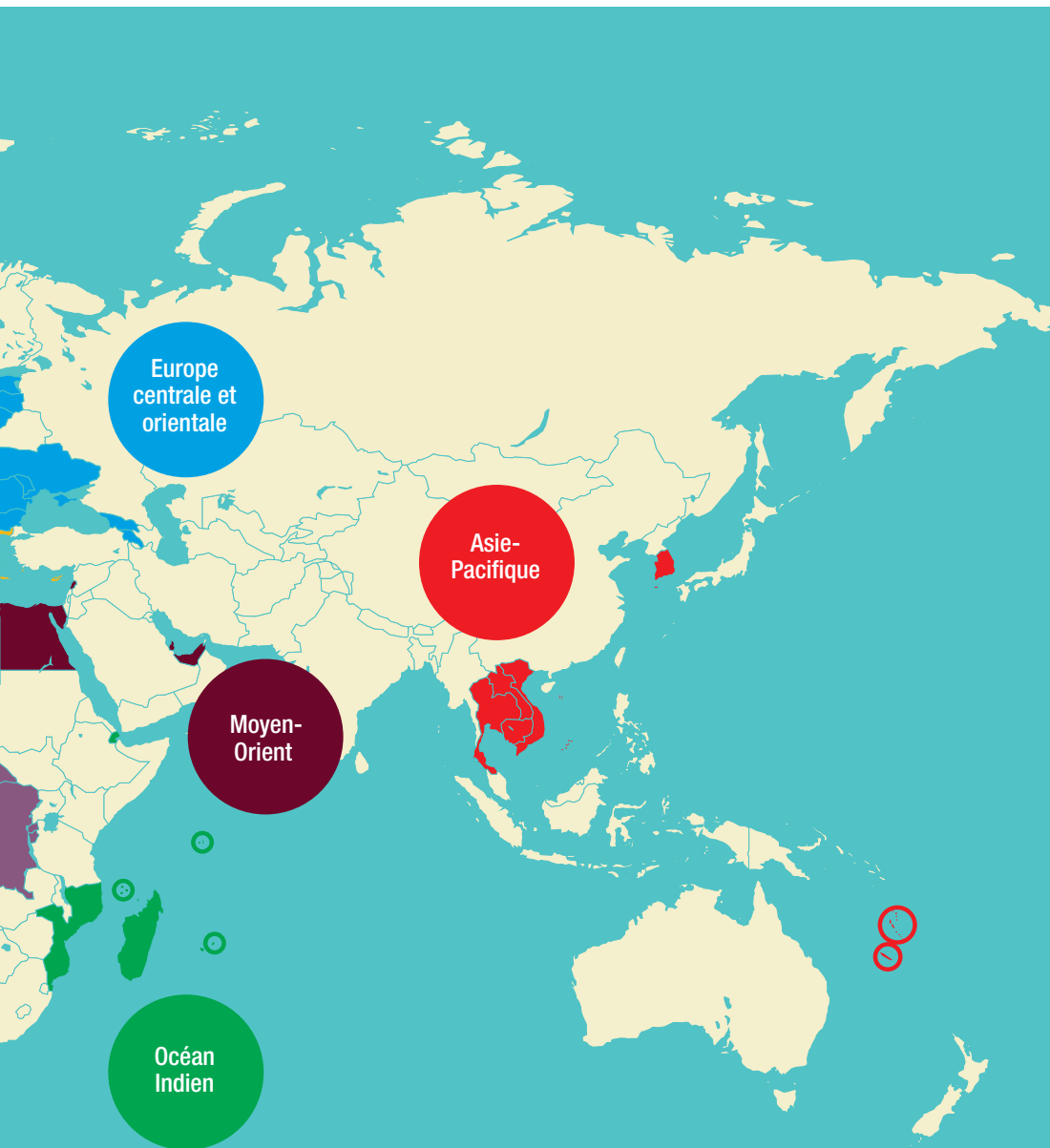
9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P13, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15





Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'OIF.

Europe occidentale

9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P13, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15

Moyen-Orient

4 projets régionaux

P3, P5, P14, P16

9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P13, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15

Europe centrale et orientale

1 projet régional

P5

9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P13, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15

Océan Indien

7 projets régionaux

P3, P4, P5, P9, P14, P16, P20

9 projets internationaux

P1, P2, P6, P10, P11, P12, P13, P17, P18

2 projets de rayonnement

P7, P15

PROGRAMMES STRATÉGIQUES

1. La langue française au service des cultures et de l'éducation

- P1** La langue française, langue internationale, **P2** La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage, **P3** Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), **P4** École et langues nationales (ELAN), **P5** Acquérir des savoirs, découvrir le monde, **P6** Industries culturelles et découvrabilité, **P7** Jeux de la Francophonie, **P8** Radio Jeunesse Sahel

2. La langue française au service de la démocratie et de la gouvernance

- P9** État civil, **P10** Renforcement de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la justice, **P11** Prévention et lutte contre les désordres de l'information, **P12** Accompagnement des processus démocratiques, **P13** Soutien à la paix et à la stabilité

3. La langue française, vecteur de développement durable

- P14** La Francophonie avec Elles, **P15** Innovations et plaidoyers francophones, **P16** D-CLIC : formez-vous au numérique, **P17** Promotion des échanges économiques et commerciaux francophones, **P18** Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat, **P19** Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo, **P20** Promotion du tourisme durable

BUDGET QUADRIENNAL

(EN EUROS)



Les impacts et effets attendus, ainsi que les résultats opérationnels repris dans cette nouvelle programmation, ont été estimés en fonction des contributions statutaires et volontaires, issues du Fonds multilatéral unique, mais aussi des financements extrabudgétaires que l'OIF prévoit de mobiliser au cours des quatre prochaines années grâce à son approche partenariale de mobilisation de fonds. Le budget quadriennal ci-contre ne concerne que les financements provenant du Fonds multilatéral unique.

	Montant FMU			
	2024	2025	2026	2027
Programme stratégique 1				
P1 La langue française, langue internationale	3 800 000	3 850 000	3 900 000	4 000 000
P2 La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000
P3 Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)	850 000	850 000	850 000	850 000
P4 École et langues nationales (ELAN)	850 000	850 000	850 000	850 000
P5 Acquérir des savoirs, découvrir le monde	950 000	950 000	1 000 000	1 000 000
P6 Industries culturelles et découvrabilité	2 150 000	2 150 000	2 150 000	2 150 000
P7 Jeux de la Francophonie	350 000	450 000	650 000	1 200 000
P8 Radio Jeunesse Sahel	500 000	500 000	400 000	200 000
Sous-total	10 750 000	10 900 000	11 100 000	11 550 000

	Montant FMU			
	2024	2025	2026	2027
Programme stratégique 2				
P9 État civil	800 000	800 000	800 000	800 000
P10 Renforcement de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la justice	1 300 000	1 400 000	1 500 000	1 500 000
P11 Prévention et lutte contre les désordres de l'information	800 000	800 000	800 000	800 000
P12 Accompagnement des processus démocratiques	1 250 000	1 300 000	1 350 000	1 450 000
P13 Soutien à la paix et à la stabilité	1 250 000	1 300 000	1 350 000	1 450 000
Sous-total	5 400 000	5 600 000	5 800 000	6 000 000

	Montant FMU			
	2024	2025	2026	2027
Programme stratégique 3				
P14 La Francophonie avec Elles	1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000
P15 Innovations et plaidoyers francophones	1 000 000	1 000 000	1 100 000	1 100 000
P16 D-CLIC : formez-vous au numérique	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000
P17 Promotion des échanges économiques et commerciaux francophones	1 500 000	1 500 000	1 600 000	1 600 000
P18 Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 150 000
P19 Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo	1 175 000	1 250 000	1 200 000	1 150 000
P20 Promotion du tourisme durable	1 175 000	1 250 000	1 200 000	1 150 000
Sous-total	8 850 000	9 000 000	9 100 000	8 950 000

	Montant FMU			
	2024	2025	2026	2027
Programme stratégique 1	10 750 000	10 900 000	11 100 000	11 550 000
Programme stratégique 2	5 400 000	5 600 000	5 800 000	6 000 000
Programme stratégique 3	8 850 000	9 000 000	9 100 000	8 950 000
Total général	25 000 000	25 500 000	26 000 000	26 500 000

APPROCHE

PARTENARIALE ET MOBILISATION DE FONDS

DES ATOUTS À FAIRE CONNAÎTRE

L'OIF est convaincue que les défis auxquels doivent faire face les États et gouvernements francophones sont si larges, interconnectés et diversifiés qu'aucune institution ou organisation, quelles que soient ses ressources, ne peut à elle seule y répondre, en particulier dans le contexte actuel de remise en cause du multilatéralisme et de défiance des populations.

L'OIF est la seule institution intergouvernementale qui réunit 88 États et gouvernements sur la base d'une langue et de valeurs partagées. À ce titre, elle dispose d'une légitimité naturelle pour accompagner les États et gouvernements francophones en mobilisant les énergies, en fédérant des expertises et en engageant des initiatives au service des populations qu'elle sert.

L'OIF occupe une position singulière pour faciliter le développement de partenariats : elle jouit en effet, dans ses domaines d'expertise et d'intervention, d'une réputation bien établie grâce à laquelle elle s'est forgé une place incontournable dans le concert des Nations. Opérateur et acteur du développement depuis plus de 50 ans, l'OIF dispose d'une connaissance approfondie des contextes locaux, élément essentiel à l'évaluation des besoins et des

contraintes. Grâce à sa dimension intergouvernementale, elle est en relation permanente et directe avec les interlocuteurs gouvernementaux et politiques, conjuguant ainsi une relation de proximité et de confiance.

Avec ses 88 États et gouvernements membres répartis sur les cinq continents, l'OIF peut se prévaloir d'atouts et de spécificités qui sont autant d'avantages comparatifs très recherchés, à la fois par les acteurs nationaux, mais aussi par les partenaires internationaux. Ces avantages comparatifs lui permettent de garantir la pertinence de ses actions, de promouvoir ses valeurs, de mettre en œuvre toujours plus efficacement ses programmes et d'exploiter pleinement le potentiel qu'offrent les multiples réseaux de l'espace francophone.

UNE APPROCHE PARTENARIALE À AMPLIFIER

Le partenariat et la mobilisation de fonds sont au cœur des principes sur lesquels repose le Cadre stratégique de la Francophonie pour la période 2023-2030. Cette priorité est en cohérence avec la réflexion mondiale sur l'efficacité du développement. À l'instar des autres acteurs de la coopération, l'OIF compte renouveler, à la faveur de cette nouvelle programmation 2024-2027, ses stratégies d'intervention afin de mieux travailler avec d'autres acteurs, de façon plus horizontale et intégrée, pour relever des défis communs et ainsi à aider plus efficacement ses États et gouvernements membres à atteindre leurs objectifs d'ensemble.

Dans cette perspective, le partenariat et la mobilisation de fonds apparaissent à la fois comme deux piliers essentiels pour la coopération, en tant que nécessité pour favoriser la

rencontre des acteurs, l'enrichissement et la mutualisation des moyens financiers, du savoir-faire, de la méthodologie, mais aussi comme une opportunité de généraliser ou de découpler les résultats des programmes de l'OIF pour élargir la couverture d'intervention et toucher davantage de bénéficiaires ciblés, en particulier les jeunes et les femmes.

Au cours de la prochaine période quadriennale, l'approche partenariale de l'OIF sera multidimensionnelle dans le sens où elle associera un large éventail de partenaires tout à fait complémentaires et très différents les uns des autres :

- (i) au premier rang des partenaires de l'OIF figurent naturellement les États et gouvernements qui sont les premiers bénéficiaires des actions mises en œuvre. En adoptant la programmation quadriennale de l'OIF et en la soutenant à des travers des contributions statutaires et volontaires, les États et gouvernements sont à la fois les acteurs et les bénéficiaires de ses actions.
- (ii) le renforcement des relations avec les acteurs de la Francophonie institutionnelle est une autre composante de l'approche partenariale de l'OIF. Les contacts réguliers et denses avec les acteurs de la Charte : l'APF, l'AUF, TV5Monde, l'Université Senghor d'Alexandrie, l'AIMF, la CONFJES et la CONFEMEN, permettent de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'action multilatérale francophone, de mutualiser les compétences et les ressources, et de faire de la Francophonie une institution majeure dans l'espace des acteurs de la coopération internationale.
- (iii) sur le plan externe, l'OIF entretient et continue de développer un réseau d'une cinquantaine de partenaires, au nombre desquels figurent les institutions bilatérales et multilatérales de développement, les

organismes spécialisés des Nations unies, les banques de développement, ainsi que des ONG. Ces partenaires permettent à l'Organisation d'affirmer et de renforcer son message et son plaidoyer, mais aussi la mobilisation de financements additionnels et de diversifier l'offre d'expertise au bénéfice de ses actions de programmes.

- (iv) enfin, la Francophonie s'est construite grâce à la mobilisation de nombreux acteurs de la société civile, de communautés de savoir et de réseaux institutionnels et professionnels. Ce précieux maillage permet aujourd'hui à l'OIF de renforcer et de valoriser l'expertise francophone, tout en profitant d'un savoir-faire et d'une expérience concrète dans la mise en œuvre de ses programmes.

Cette approche multipartenariale et multilatérale répond à la volonté, inscrite dans la programmation, d'une meilleure synergie entre les diverses parties prenantes.

AGIR ET EXPÉRIMENTER, GÉNÉRER DES RÉSULTATS, LE FAIRE SAVOIR !

Cette nouvelle programmation est enfin l'occasion de faire évoluer les méthodes de travail de l'OIF. Cette nouvelle méthode est articulée autour de trois idées majeures :

- 1) Fidèle à son rôle de laboratoire de coopération stratégique, l'OIF sera, au cours de la prochaine programmation, à l'affût de toutes les initiatives innovantes, permettant un dialogue ouvert et constructif sur les questions actuelles de développement, en phase avec les meilleures pratiques en termes de gestion de projets. En cela, l'OIF entend alimenter les forces vives de l'espace francophone de projets à l'avant-garde de la coopération. L'OIF est donc déterminée à rester

à la pointe de l'innovation, tant sur le contenu de sa coopération que sur ses méthodes de mise en œuvre, et à utiliser cette capacité de renouvellement pour renforcer la Francophonie en tant que communauté dynamique et prospère.

- 2) Par ailleurs, pour mieux répondre aux exigences des bailleurs et dans un monde où il faut pouvoir démontrer des résultats rapidement, l'OIF s'inscrit dans une démarche de clarification et de resserrement de ses actions, pour mieux valoriser ses résultats et sa valeur ajoutée. Grâce à une approche rigoureuse du suivi et de l'évaluation, cette démarche permettra de garantir que chaque action entreprise par l'OIF soit plus efficace, efficiente et orientée vers des résultats tangibles. Elle permettra, par la même occasion, d'apporter des ajustements correctifs en cas de difficultés. Cet engagement témoigne de la volonté de l'OIF de demeurer une organisation capable de faire la différence et de se distinguer dans l'écosystème international.
- 3) Enfin, grâce à une communication davantage orientée sur les résultats, l'OIF veillera à informer, sensibiliser et mobiliser un large éventail d'acteurs, qu'il s'agisse des États et gouvernements francophones, des organisations partenaires, des médias, des communautés francophones et du grand public, de l'impact concret de ses actions. En procédant de la sorte, l'OIF cherchera à inspirer d'autres acteurs et à mobiliser davantage de financements, tant au sein de la Francophonie qu'au-delà, y compris auprès du secteur privé. L'objectif ultime est de toucher le plus grand nombre de bénéficiaires parmi les populations francophones.

MÉCANISME DE PILOTAGE DE LA PROGRAMMATION



L'objectif fondamental du mécanisme de pilotage de la programmation réside dans l'assurance d'une exécution adéquate, efficace et efficiente des projets, alignée sur les exigences et les attentes des parties prenantes, ainsi que sur les objectifs envisagés. En adoptant une approche de gestion stratégique, le but est également d'anticiper les risques liés à la mise en œuvre afin de prendre des mesures correctives.

Conformément à la Charte de la Francophonie et à la délégation de pouvoirs et de gestion qu'elle a reçue de la Secrétaire générale de la Francophonie, l'Administratrice de l'OIF est responsable du pilotage stratégique et de la mise en œuvre de la programmation. Elle établit, à ce titre, les allocations budgétaires annuelles pour les projets et effectue les arbitrages nécessaires en vue de leur mise en œuvre. Dans le cadre de ses fonctions, l'Administratrice approuve les plans de travail et les budgets annuels conçus par les directions et unités de programme, ainsi que les représentations extérieures. Elle approuve enfin les rapports techniques, financiers et d'évaluation en s'appuyant sur les analyses fournies par le Service de la conception et du suivi des projets et la Direction de l'audit interne et de l'évaluation. Ces analyses visent notamment à :

- (i) vérifier l'alignement des activités des projets par rapport aux objectifs fixés ;
- (ii) évaluer les avancées dans la réalisation des projets ;
- (iii) faciliter la coordination des activités entre les différentes entités impliquées ;
- (iv) formuler des recommandations pour atténuer les risques ou les obstacles entravant la bonne progression des projets.

Le pilotage opérationnel de la programmation vise à faciliter la mise en œuvre des actions. Cette responsabilité incombe aux unités programmatiques, qu'elles soient au Siège ou dans le monde. Ces unités assument principalement les tâches suivantes :

- (i) la préparation des planifications annuelles et des rapports de progrès des projets ;

- (ii) la négociation, l'élaboration et la signature des protocoles d'accord de subventions, conventions et contrats avec les partenaires et les prestataires ;
- (iii) la gestion financière des projets et ce conformément aux règles et procédures internes en vigueur ;
- (iv) le suivi et la supervision des activités sur le terrain.

L'efficacité des actions reposera sur la complémentarité et la subsidiarité. Un plan opérationnel démontrant l'interaction avec les acteurs, notamment ceux de la Charte, sera élaboré lors de la conception des planifications annuelles.

L'opérationnalisation de la programmation en activités se fait à travers des planifications et des budgets annuels, constituant un outil essentiel pour mettre en œuvre des projets. Ces éléments détaillent les activités envisagées ainsi que les dépenses associées à chaque projet, pour chaque année civile. Ils servent également de référence pour suivre les progrès des projets tout au long de l'année, en mettant l'accent sur le taux d'avancement physique et financier des activités prévues. Des séances de dialogue de gestion sont organisées tous les six mois, offrant une opportunité d'anticiper les contraintes pouvant limiter la performance d'exécution des projets et à apporter, de manière concertée, tout ajustement ou inflexion programmatique et/ou budgétaire garants de l'efficacité et de l'efficacité des projets et de l'utilisation des crédits.

L'évaluation des risques revêt une importance cruciale pour garantir le succès de la programmation. Cette évaluation sera réalisée en se basant sur une liste exhaustive des risques susceptibles de potentiellement affecter les projets.

Cette liste ainsi que l'analyse initiale seront élaborées par les équipes en charge de la mise en œuvre des projets, à partir des outils développés par le SCS. Un tableau de suivi des risques permettra d'évaluer ceux qui sont encourus lors de la mise en œuvre des activités en se basant sur deux critères : le niveau d'intensité du risque (élevé, substantiel, moyen, faible) et sa nature (inhérente ou résiduelle), ainsi que l'impact potentiel sur la mise en œuvre du projet. Pour chaque risque analysé, des mesures d'atténuation seront proposées.

SUIVI-ÉVALUATION DE LA PROGRAMMATION

Le système de mesure des résultats de la programmation

Le suivi-évaluation de la programmation repose sur le système de mesure des résultats de la programmation (SMRP) qui établit le cadre global pour le suivi et l'évaluation des projets au sein de l'OIF. Ce système définit les approches méthodologiques, les outils et les procédures nécessaires pour recueillir, analyser et interpréter les données requises pour l'analyse de la performance des projets.

En premier lieu, les principaux résultats de la programmation sont définis dans le cadre logique de chaque projet. Ces cadres logiques synthétisent les réalisations et les résultats spécifiques au niveau d'un projet donné, en suivant la chaîne de résultats de la programmation, qui est structurée en trois niveaux : les impacts, les effets et les produits (ou extrants) qui découlent de la mise en œuvre des activités. Un cadre logique fournit donc une vue d'ensemble des

éléments essentiels et constitutifs d'un projet en un outil de gestion qui sert de boussole à sa mise en œuvre.

Le SMRP propose un ensemble d'indicateurs liés à cette chaîne de résultats. Ces indicateurs constituent un cadre commun à l'ensemble de la programmation, ce qui permet à l'OIF de disposer d'un mécanisme facilitant l'agrégation des résultats de chaque projet avec la documentation précise des effets et des impacts des projets.

Dans la phase opérationnelle du suivi-évaluation, chaque projet sera doté d'un cadre de mesure de rendement (CMR) élaboré à partir des indicateurs des cadres logiques. Ces CMR permettront une interprétation commune et un affinage des indicateurs, ainsi que du phasage des cibles. Les CMR seront articulés autour des indicateurs d'impact, d'effet et de produit.

En adéquation avec la politique de décentralisation et le renforcement des capacités de son réseau extérieur, la mise en œuvre des projets de la programmation sera déployée à partir et au bénéfice du terrain, pour répondre efficacement aux besoins directs des populations francophones. Cette nouvelle approche suppose de travailler de façon plus horizontale et collaborative grâce à des équipes-projets réparties au sein des différentes unités de programmes, au Siège, dans les instituts, dans les centres régionaux francophones et dans les représentations extérieures. Par ailleurs, pour renforcer cette logique de décentralisation, des chefs de file thématique, répartis eux aussi entre le Siège et le terrain, seront chargés de la gestion des projets ainsi que de l'animation et de la coordination des équipes-projets.

La plateforme de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation s'appuie sur le système informatisé de suivi-évaluation (SISE). Ce système est une plateforme multi-projets qui centralise les données sur la mise en œuvre de plusieurs interventions dans un espace unique. Elle a l'avantage de consolider les données et les acquis des différents projets avec une facilité de traitement des données et de gestion des interactions entre plusieurs interventions.

Le processus de suivi-évaluation

Le suivi des résultats opérationnels sera effectué par les équipes de projet en se basant sur les instruments élaborés et mis en place par le SCS. Le suivi des activités est crucial pour atteindre les objectifs visés et assurer des financements pérennes pour garantir un financement efficace. Les équipes de projet auront la responsabilité principale de suivre l'exécution des activités conformément aux prévisions annuelles. Ce suivi inclura une analyse périodique des niveaux d'accomplissement, tant du point de vue technique (taux d'avancement physique) que financier (taux d'exécution financière). L'objectif visé est de favoriser positivement la réalisation globale des activités. Leur exécution sera suivie au niveau de chaque projet par le biais d'un module spécialisé du SISE.

Le suivi des résultats sera basé sur les indicateurs associés, tels que définis dans les cadres logiques des projets. À travers un module dédié du SISE, ce suivi permettra de mesurer les résultats obtenus à différents niveaux d'objectifs, en comparant les valeurs obtenues aux valeurs cibles définies.

La mesure des effets consiste à documenter les transformations engendrées par la réalisation d'un projet. Le suivi des effets sera mené par le SCS, à travers des enquêtes périodiques auprès des bénéficiaires et en se basant sur les indicateurs d'effets établis dans le cadre du SMRP. L'accent sera mis sur les évidences des changements sociaux, économiques ou environnementaux directement engendrés par les activités. L'objectif est de documenter de manière rigoureuse les évolutions constatées au bénéfice des principales cibles des différents projets.

L'évaluation des projets sera menée en se basant sur les critères préalablement établis pour l'évaluation des actions. Ces critères englobent la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, en mettant également en avant les éléments novateurs susceptibles d'être reproduits à plus grande échelle. Pour obtenir une appréhension complète des performances et des réalisations du projet, une combinaison d'outils quantitatifs et qualitatifs sera employée, comprenant notamment l'évaluation d'impact des projets.

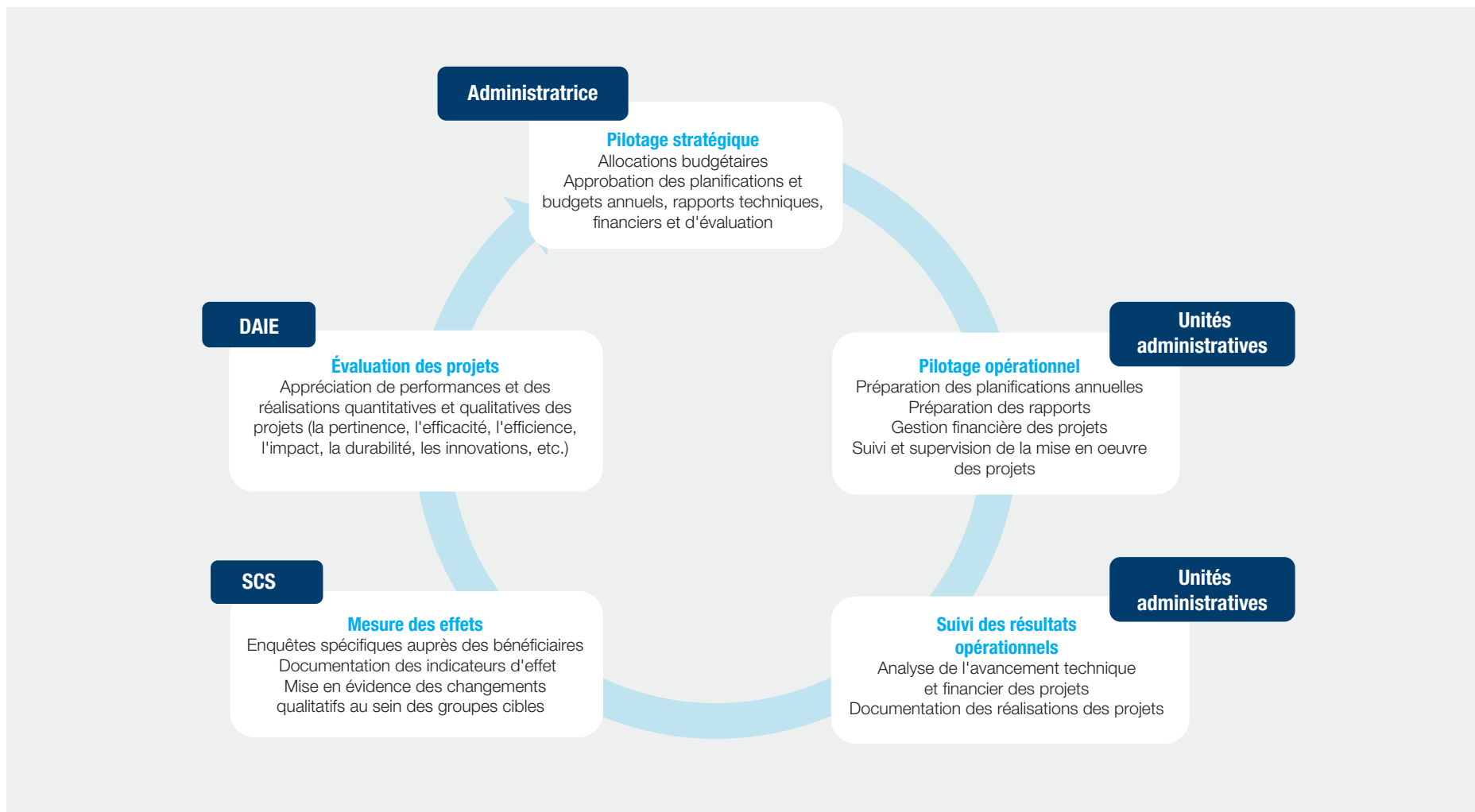
L'évaluation se basera sur les indicateurs d'impact établis dans le cadre du SMRP. La responsabilité de piloter l'évaluation des projets est confiée à la Direction de l'audit interne et de l'évaluation (DAIE) en cohérence avec la stratégie d'évaluation des projets, la politique d'évaluation et du guide méthodologique d'évaluation en cours d'élaboration.

Documentation de l'intégration EFH et de la jeunesse

L'analyse de l'intégration de l'EFH et des effets spécifiques des actions portant sur l'amélioration des conditions et du statut des femmes et des filles se concrétise à travers des indicateurs sexo-spécifiques. Sur le même principe, la prise en compte de la dimension jeunesse et de l'amélioration des conditions d'existence de ceux-ci se concrétisent par la mise en place d'indicateurs spécifiques. Cela implique la désagrégation systématique des indicateurs par sexe et âge, ainsi que l'utilisation d'indicateurs différenciés et sélectifs applicables exclusivement aux femmes et aux jeunes.

Dans la phase opérationnelle de la mise en œuvre des projets, la prise en compte de l'EFH et de la jeunesse s'opèrera lors de la préparation des planifications annuelles. Cela se fera principalement par la définition des objectifs spécifiques à atteindre et l'allocation de budgets dédiés pour ces deux groupes cibles. Cela se fera également par l'application des normes minimales et des listes de vérification pour évaluer la prise en compte de ces deux groupes cibles dans les interventions OIF. Pour ce faire, des notes techniques seront élaborées pour expliquer les exigences, la méthodologie et les outils nécessaires à l'analyse de l'intégration de l'EFH et de la jeunesse dans la mise en œuvre, ainsi que dans le suivi et l'évaluation des projets.

Illustration du mécanisme de pilotage et de suivi-évaluation de la programmation



Principaux indicateurs d'effets et d'impacts de la programmation

IMPACTS	EFFETS
La langue française au service des cultures et de l'éducation	
Accroissement de l'usage de la langue française et de la pratique du multilinguisme, ainsi que l'influence francophone dans les organisations internationales et régionales	Nombre de personnes (diplomates, fonctionnaires nationaux et internationaux) formées en français ou au français ayant obtenu une certification
	Proportion de décideurs, fonctionnaires, diplomates, formés utilisant le français dans leurs activités professionnelles
	Nombre de communications (écrites et orales) en français portée par les GAF dans les organisations internationales et régionales
	Nombre de résolutions en français portées par le réseau des GAF dans les organisations internationales et régionales
Taux de réussite des écoliers et élèves qui fréquentent les CLAC	Taux d'accès des jeunes et des femmes à la lecture et aux contenus culturels
	Nombre de pays ayant mis en place une politique nationale de lecture publique
Augmentation des revenus des artistes et créateurs soutenus à l'issue du projet à l'horizon 2027	Nombre de vues et de partage de contenus culturels francophones en ligne
	Volume de ventes des produits d'artistes et de créateurs soutenus
	Niveau de participation des artistes et créateurs francophones aux grands événements culturels
Proportion des jeunes prenant conscience des valeurs, des intérêts et des compétences qui définissent le vivre-ensemble	Audience d'écoute de RJS auprès de jeunes
	Proportion des jeunes auditeurs de RJS ayant participé à la vie de la communauté et aux débats sociaux, culturels et politiques
Niveau de compétences en français et en mathématiques des élèves Niveau de compétences en lecture des élèves Proportion des femmes et des filles inscrites dans les filières de formations techniques et professionnelles et dans l'enseignement supérieur	Niveau de maîtrise et mise en œuvre des pratiques pertinentes, innovantes et de qualité acquises par les enseignants et directeurs d'écoles
	Proportion des acteurs éducatifs appuyés qui sont capables de tenir des classes et d'élaborer les ressources nationales nécessaires
	Nombre de pays ayant pris des initiatives d'amélioration des politiques publiques en matière d'éducation
La langue française au service la démocratie et de la gouvernance	
Proportion d'acteurs qui estiment que les principes de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la justice sont respectés	Nombre de mécanismes d'analyse et de réaction efficaces
	Nombre de francophones dont les jeunes et les femmes ayant pris part aux OMP
	Nombre d'acteurs de la justice intégrant dans leurs pratiques des connaissances acquises en matière d'État de droit
	Nombre d'États ayant adopté des lois, mesures, instruments pour renforcer l'application des standards internationaux en matière de droits de l'Homme
	Niveau de mise en œuvre des recommandations de l'EPU
	Proportion d'institutions impliquées dans les processus démocratiques capables de jouer pleinement leur rôle
	Niveau de perception et de connaissance en matière d'état civil des leaders d'opinion, autorités locales, leaders de la société civile
	Nombre de contenus visant à propager la désinformation détectés
	Nombre d'informations fiables et intègres mis en avant
	Le taux d'enregistrement des naissances dans les zones concernées s'est amélioré

La langue française, vecteur de développement durable	
Performance des entreprises à l'international	Nombre des parties prenantes outillées qui intègrent dans les pratiques et les activités des enjeux, recommandations et bonnes pratiques en matière d'amélioration de l'environnement des affaires
	Nombre des partenariats noués par les entreprises grâce aux missions économiques de l'OIF
Développement de l'offre de renforcement de capacités en matière de numérique dans leurs pays	Nombre des organisations parties prenantes ayant développé dans leur pays une offre de renforcement de capacités en matière de numérique
Augmentation des revenus des jeunes bénéficiaires du fait de l'usage du numérique	Proportion des jeunes utilisant des compétences de base du numérique dans leurs activités professionnelles
	Proportion des jeunes et des femmes formés à des métiers du numérique ayant une activité professionnelle
Nombre d'États et de gouvernements ciblés et accompagnés estimant être capables de gérer les effets des changements climatiques grâce aux initiatives soutenues	Proportion des négociateurs et décideurs ayant intégré dans leurs activités les enjeux et pratiques pour mieux défendre les positions des pays francophones
Nombre d'États et gouvernements accompagnés ayant accès à la finance durable	Proportion des acteurs ayant intégré dans leurs activités les compétences acquises pour rendre visibles leurs actions sur le climat, la biodiversité et la désertification
	Proportion d'acteurs de terrain soutenus ayant intégré dans leurs activités les compétences acquises pour la mobilisation et la mise en œuvre des financements en matière d'environnement et de résilience climatique
Proportions des ménages bénéficiaires faisant état de l'amélioration de revenus	Nombre d'innovations brevetées rentrant dans les habitudes de production et de consommation durable.
Proportions des ménages bénéficiaires faisant état d'une amélioration de leur diversité alimentaire	Quantité d'aliments produits par les agroécosystèmes mis en place
Bilan carbone des initiatives appuyées	Quantité de carbones stockés par les agroécosystèmes mis en place par les jeunes et femmes
	Nombre d'emplois générés en faveur des femmes et des jeunes par les éco-entreprises structurées en filières
Proportion de personnes affirmant que les circuits touristiques développés / appuyés génèrent des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux au profit des territoires bénéficiaires	Proportion de jeunes dont 30% de femmes ayant trouvé un emploi deux ans après leur formation
	Proportion de jeunes dont 30% de femmes faisant état de la mise en pratique des compétences acquises sur les métiers du tourisme durable
	Fréquentation circuits et des établissements touristiques
	Chiffre d'affaires des établissements touristiques
Proportion des femmes accompagnées ayant augmenté leurs revenus grâce à l'accompagnement (accès à la terre, financement, formation, etc.)	Proportion des femmes ayant intégré dans leurs activités les compétences acquises
	Proportion de jeunes femmes accompagnées ayant amélioré leurs chiffres d'affaires grâce aux activités génératrices de revenus ou à des opportunités économiques
	Proportion des organisations ou structures partenaires accompagnées ayant intégré dans leurs activités les enjeux et pratiques pour assurer leur viabilité et la durabilité de leurs actions en faveur des femmes

L'élaboration de la programmation 2024 – 2027 a été coordonnée par le Service de la conception et du suivi des projets, en lien avec toutes les unités programmatiques concernées.

Chef du Service de la conception et du suivi des projets: Christophe Versieux

Édition: Direction de la Communication de la Francophonie

Graphisme et maquette: Sophie Combette

Correction d'édition: Les Mots en Seine

Crédits photos: pages 4-5: © Karen Minasyan/OIF – page 6: © Cyril Bailleul/OIF – page 8: © Alex Tharreau/OIF – page 12: © Adobe Stock – pages 14-15: © OIF, © MINUSCA, © Adobe Stock – pages 68-69, 72, 74, 76 : © Adobe Stock

© Organisation internationale de la Francophonie, Paris, 2023, tous droits réservés.

ISBN: 978-92-9028-761-2

Imprimé en France en octobre 2023 par STIPA sur papier PEFC 10-31-1222 à l'aide d'encre végétale.





L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants: la langue française et la diversité culturelle et linguistique; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme; l'éducation et la formation; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII^e Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Elle a été reconduite dans ses fonctions lors du XVIII^e Sommet de la Francophonie, en novembre 2022, à Djerba (Tunisie).

54 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Centrafrique • Comores • Congo • République Démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

7 MEMBRES ASSOCIÉS

Chypre • Émirats arabes unis • France–Nouvelle-Calédonie • Ghana • Kosovo • Qatar • Serbie

27 OBSERVATEURS

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada/Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • tchèque (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

